

CHAPITRE 4 : LE MODELE SOCIAL FRANÇAIS REPOSE SUR LE RECOURS A L'ETAT...ET A L'ENDETTEMENT PUBLIC

Mais, au fait, qu'est-ce que le Modèle Social Français?

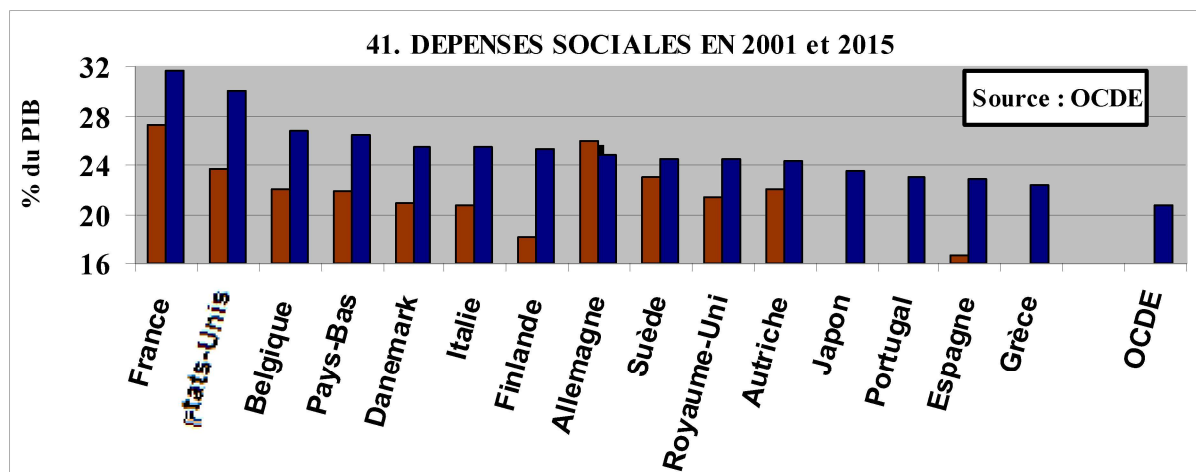
Tous ceux qui sont prêts à descendre dans la rue et à bloquer l'économie française quand leurs privilèges risquent d'être écornés, et notamment certains syndicats, disposent d'un slogan mobilisateur : **UN BON MODELE SOCIAL N'A PAS DE PRIX**. Donc YAKA accroître les effectifs et trouver les financements nécessaires. Et l'opinion publique suit, activement ou passivement, quels que soient ses doutes croissants sur la soutenabilité et l'injustice du système existant.

Au risque –assumé– de me faire traiter de « comptable borné », je vous propose de recenser les composantes du Modèle Social Français à partir de leur coût.

(A) L'ENVOLEE DES DEPENSES SOCIALES

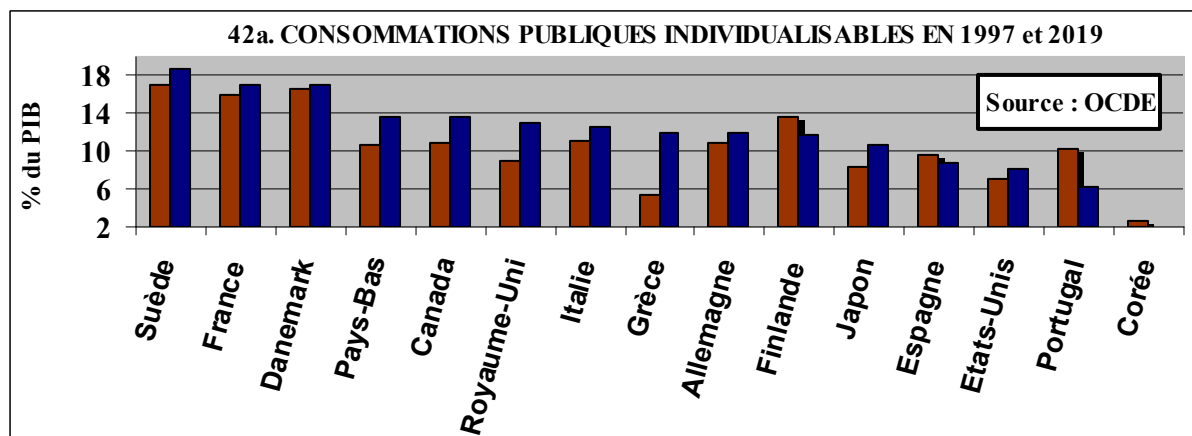
L'OCDE se livre périodiquement à un recensement le plus exhaustif possible de toutes les dépenses, publiques et privées, ayant un objectif social. Tâche complexe qui explique sans doute que les derniers résultats globaux disponibles ne vont pas au-delà de 2015.

S'il suffisait de dépenser beaucoup d'argent, et de plus en plus, pour obtenir des résultats, les Français devraient être les plus heureux du monde : avec un total de dépenses sociales représentant 27% du PIB en 2001 et 32% en 2015, ils distancent de cinq à sept pourcents les autres pays européens. Et ils sont pourtant les champions européens du pessimisme ! De plus, à en juger par la virulence et la durée de la crise des « gilets jaunes », et la sympathie dont ont fait preuve de larges pans de l'opinion publique, le mécontentement dépasse les limites tolérables dans un pays démocratique. Les Danois, champions de l'optimisme, et les Suédois, champions de la performance économique dépensent sept points de moins. Idem pour l'Allemagne, qui est en plus le seul pays dont les dépenses sociales 2015 sont inférieures à celles de 2001.

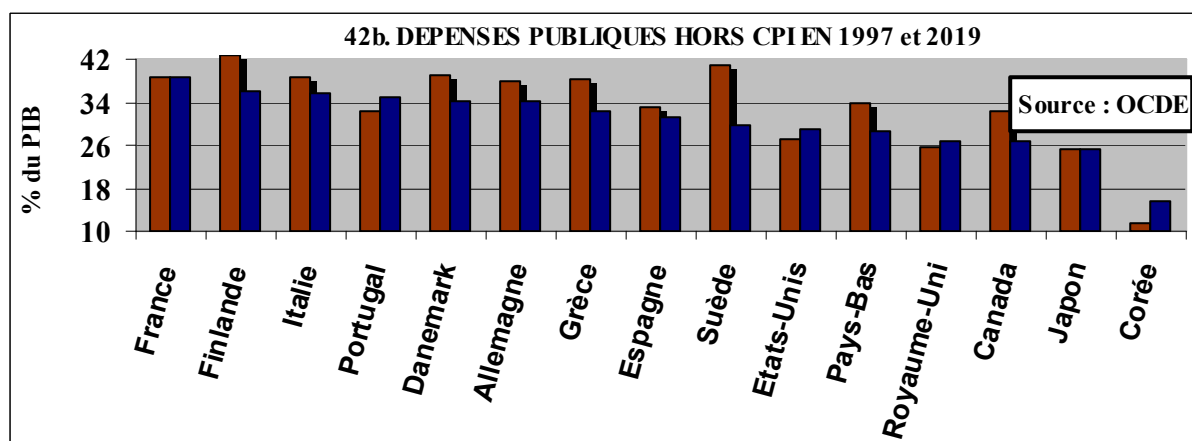


Surprise : les États-Unis sont le seul pays dont les dépenses sociales talonnent celles de la France. Pour l'expliquer, et faire des comparaisons internationales pertinentes, il faut tenir compte d'un fonctionnement profondément différent des Modèles Mondiaux, et notamment d'une répartition différente des tâches entre public et privé.

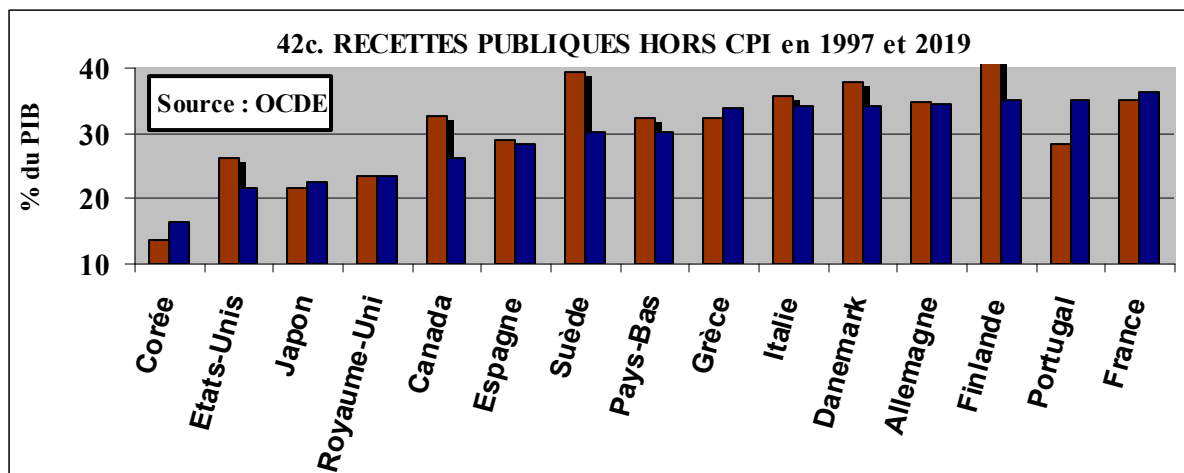
L'OCDE a fini par obtenir de tous les pays développés un partage entre ce qu'elle appelle les "Consommations Publiques Individualisables" -CPI-, pour l'essentiel dépenses de santé et d'éducation, et les "consommations publiques collectives", qui représentent le cout des "Fonctions Régaliennes". La France est, avec la Suède et le Danemark, la championne du monde du recours à l'Etat pour l'éducation et la santé. Il suffit de constater que les Etats-Unis sont les champions du monde des privatisations, pour vérifier que le recours au privé n'est nullement la recette miracle de l'efficacité : Les Etats-Unis sont le pays développé qui dépense le plus pour la santé, avec des résultats désastreux (baisse de l'espérance de vie, 30 millions de pauvres sans assurance santé). Et la crise du coronavirus est en train de rendre ce système socialement insupportable. Quant aux succès planétaires de la Silicon Valley, ils sont largement dus au pillage des meilleurs cerveaux de la planète : le système éducatif américain de base est incapable de former les ingénieurs dont les GAFAM ont besoin pour dominer le monde. Et le financement du cout exorbitant des études supérieures, dans des universités plus ou moins prestigieuses, repose sur des « prêts étudiants » de plus difficiles à rembourser : la prochaine crise financière américaine pourrait être générée par la faillite de ce mécanisme insupportable.



Cette distinction n'est nullement une tentative désespérée pour trouver des circonstances atténuantes au recours immodéré de la France aux dépenses publiques. Au contraire : sur des bases enfin comparables, la France reste championne du monde avec plusieurs longueurs d'avance, pour le cout des dépenses publiques hors CPI. Devant l'Italie le Portugal et la Grèce, qui ne sont pas vraiment des modèles performants. Par rapport à ses grands concurrents, l'économie française supporte un surcout de 4,7 points avec l'Allemagne, 9,1 points avec la Suède, et 11 points par rapport au Japon et aux Etats-Unis.



Pour comparer correctement les pressions fiscales, il faut déduire les recettes publiques qui financent les consommations publiques individualisables. Hors CPI, la France reste championne du monde de la pression fiscale, avec un peu plus de 35% du PIB.

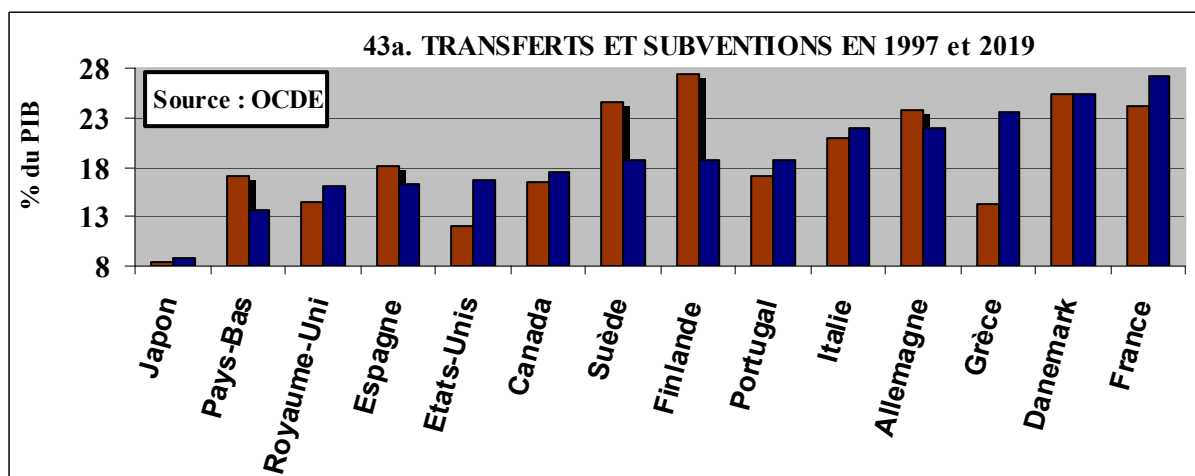


(B) LA DEGRADATION DES FINANCES PUBLIQUES FRANCAISES

L'essentiel des dépenses sociales est assumées par des services publics alimentés par des cotisations parafiscales, des Transferts et Subventions. Elles sont largement le premier poste des Dépenses publiques.

Le Modèle Social a vocation à secourir tous les éclopés victimes des aléas de la vie. Et ils sont de plus en plus nombreux en raison des ravages créés par la mondialisation dans le tissu industriel. L'interventionnisme français ne se limite donc pas aux individus, il se flatte de mener une politique industrielle active dont une composante importante est le sauvetage des « canards boiteux » à l'aide de fonds publics.

En regroupant tous les Transferts et Subventions à objectifs sociaux ou industriels, on constate que la France est championne du monde de l'interventionnisme.

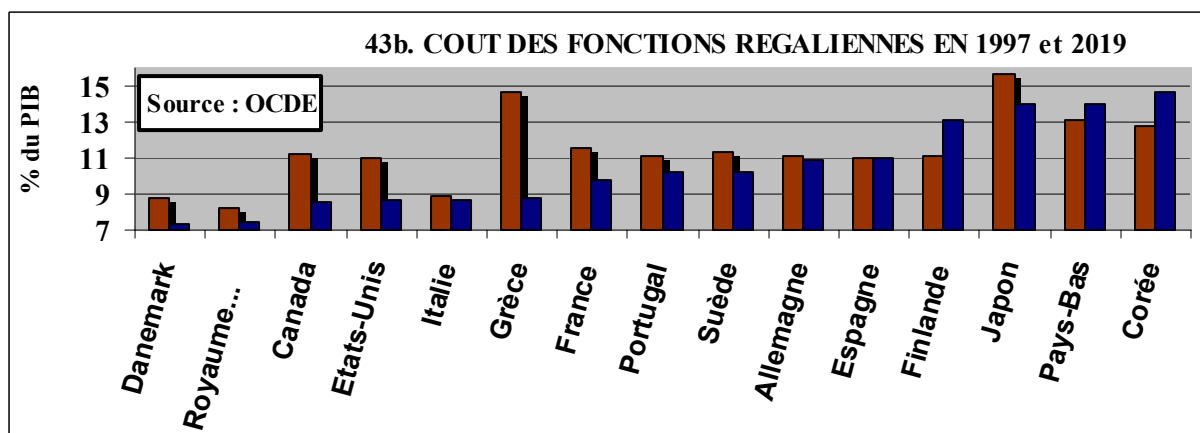


Laxisme tout azimut?

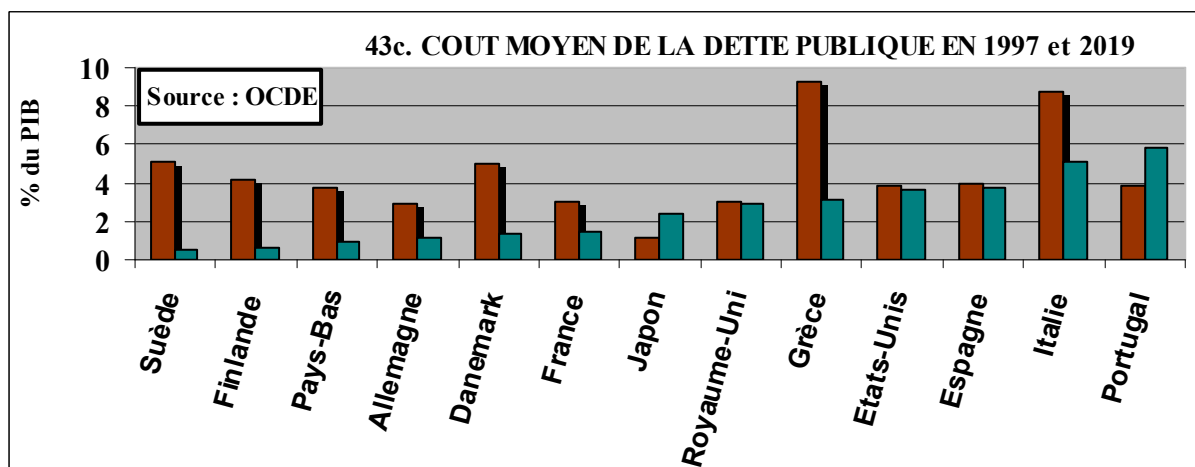
Depuis 1994, le choix des Pouvoirs Publics Français est parfaitement clair : Haro sur les dépenses publiques non sociales, stabilisées en volume depuis 2010, alors que la croissance des dépenses sociales était à peine freinée. Or beaucoup des "autres dépenses publiques" concernent la vie quotidienne de la grande masse des citoyens dans les "Territoires oubliés".

La meute des opposants à toute réforme des dépenses sociales, est entraînée par des grandes gueules qui s'indignent également du dépérissement des Services Publics. Eux n'en sont pas à une contradiction près, les girouettes n'ont pas de mémoire.

Mais ceux qui soutiennent, activement ou passivement, les manifestations contre toute réforme sont des imbéciles qui poussent à la fermeture des services publics qui leur sont indispensables.



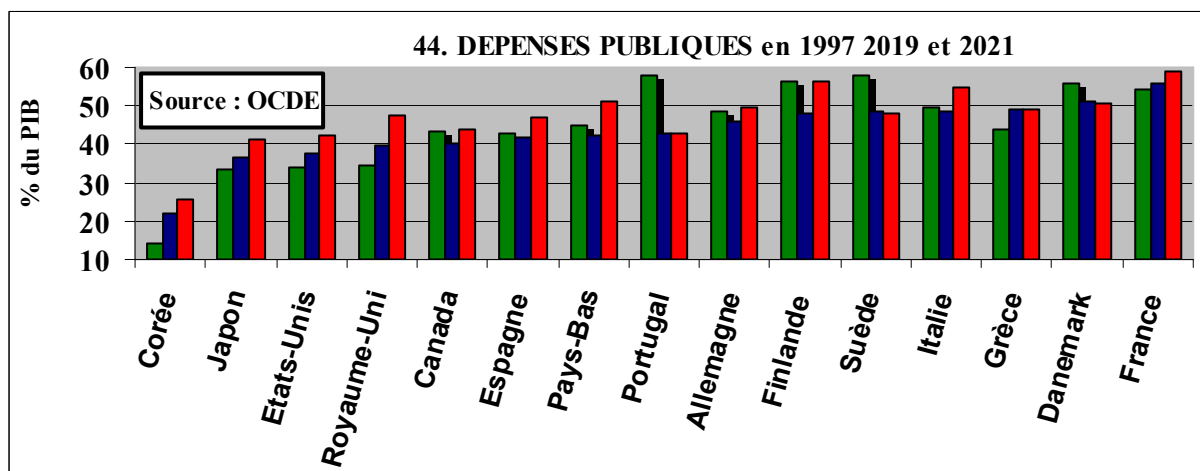
Serait-ce la priorité donnée aux critères financiers qui explique les performances médiocres de la plupart des membres de la zone euro? Confier la gestion de la zone euro à des financiers qui se croyaient encore au XIXème siècle l'a effectivement conduite au bord de l'abîme, et il a fallu que Mario Draghi ait le courage de redéfinir les vraies priorités de la BCE et d'affronter les marchés financiers pour endiguer les attaques de la spéculation financière.



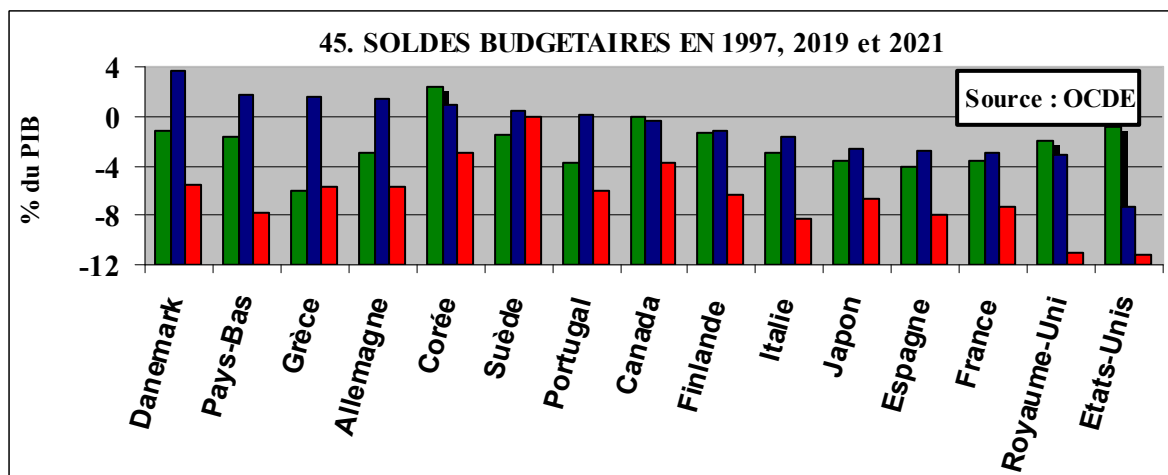
Même pour la France, la Grèce et l'Italie, le coût de la dette publique a cessé - provisoirement- d'être une préoccupation majeure. En effet, de 1997 à 2019, les Finances Publiques des pays européens, aussi bien laxistes que vertueux, ont bénéficié d'une baisse

massive du coût moyen de leur dette publique. Le coût de leurs emprunts nouveaux destinés à financer les gigantesques plans de sauvetage et relance en cours de lancement est quasi nul, et même négatif en Allemagne. Et les Banques Centrales vont s'efforcer de maintenir les taux bas en créant les centaines de milliards nécessaires par une utilisation massive de leurs planches à billet. Certaines s'engagent même à maintenir la distribution d'argent gratuit jusqu'à fin 2022! Ont-elles oublié la créativité des marchés financiers en tirant profit de paris imprudents?

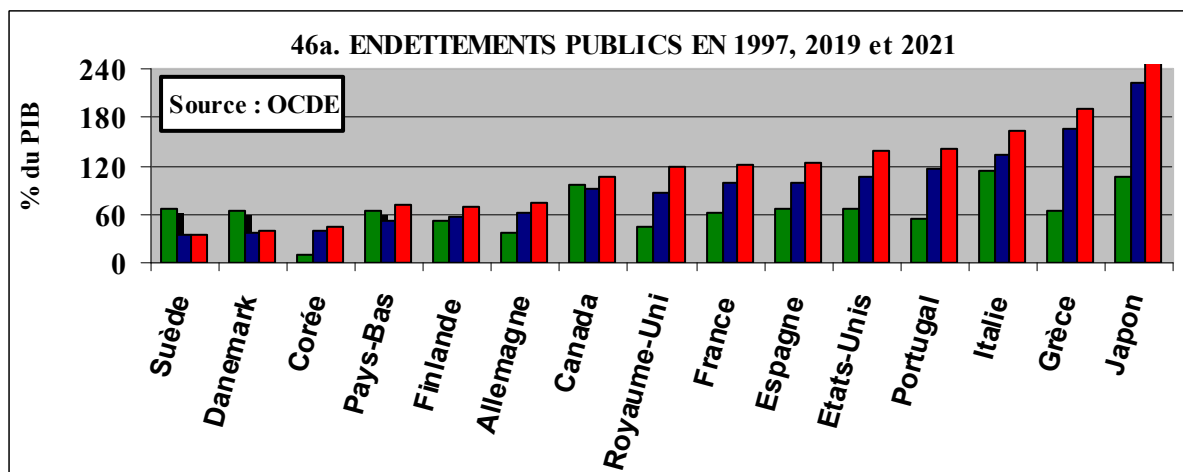
Les trois pays nordiques, les Pays-Bas et même l'Italie avaient profité de la modeste reprise post-crise des dettes souveraines pour **contrôler leurs dépenses publiques** et réduire leur endettement public. La France a préféré le laxisme des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Et les premières projections des organismes internationaux suggèrent qu'elle défendra victorieusement son titre de championne du monde développé des dépenses publiques.



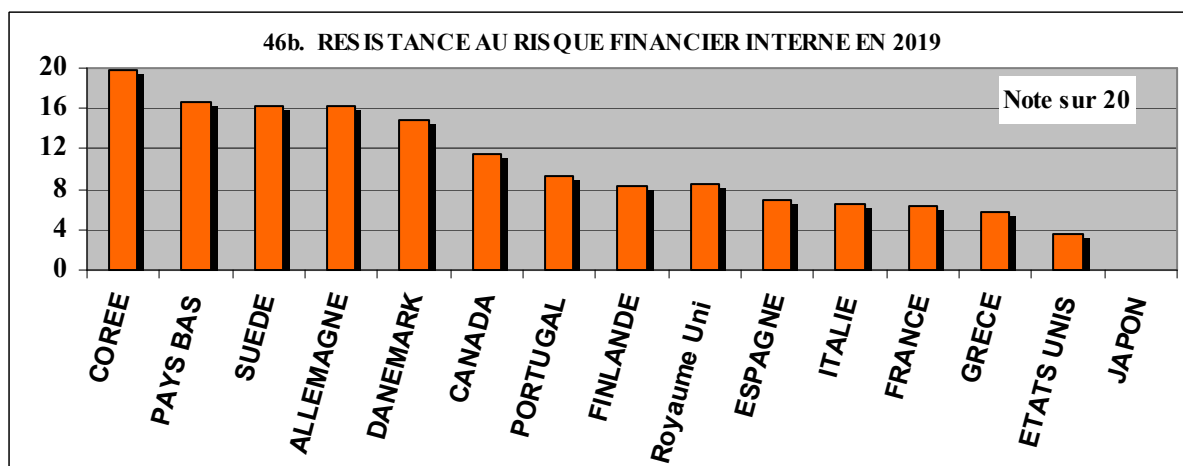
En matière de **soldes budgétaires**, les premières projections des organismes internationaux suggèrent qu'elle perdra toutefois en 2021 son titre de "cigale": Royaume-Uni et Etats-Unis feront encore bien pire!



Fin 2019, même l'Allemagne -sixième- dépassait un peu le seuil des 60% d'endettement public. seules la Suède, le Danemark et la Corée disposaient de finances publiques en béton armé. A la neuvième place, la France était talonnée par l'Espagne.



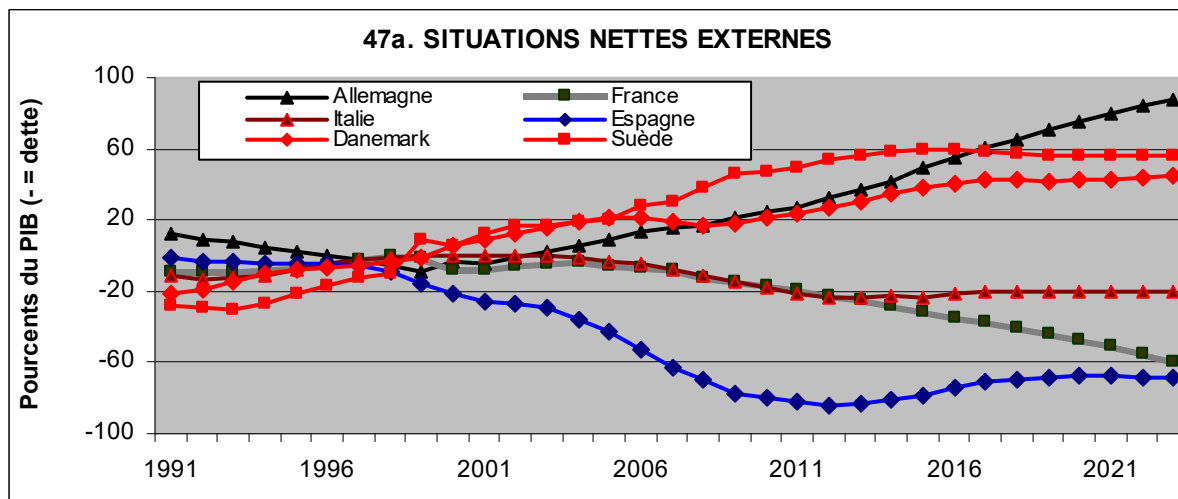
Pour mesurer la **solidité face au risque interne**, il faut tenir compte de l'évolution au cours du temps. Elle est particulièrement défavorable pour la France, qui se retrouve douzième. Dans la zone euro, seule la Grèce est derrière elle.



(C) LA CONTRAINTE FINANCIERE EXTERNE

Le véritable danger est de dépendre de prêteurs étrangers qui peuvent stopper brutalement leur soutien. Les dettes publiques Japonaise, et dans une moindre mesure Belge et Italienne, sont détenues essentiellement par des citoyens nationaux. Les dirigeants Canadiens ne donnent pas de signes inquiétants d'hubris, doublé d'un cynisme électoral absolu pour accéder au pouvoir, puis s'y maintenir. Deux cas intéressants subsistent : Les Etats-Unis de Trump considèrent qu'ils peuvent faire subir les pires outrages à leurs prêteurs Chinois, Japonais et Allemands sans risquer la moindre représaille? Et surtout le Royaume-Uni de Boris Jonson, qui prétend accroître massivement les dépenses publiques anglaises par recours à l'endettement, risquent des lendemains délicats. On peut mentir à tour de bras à ses électeurs, mais il y a des limites à ce que des prêteurs étrangers peuvent gober...

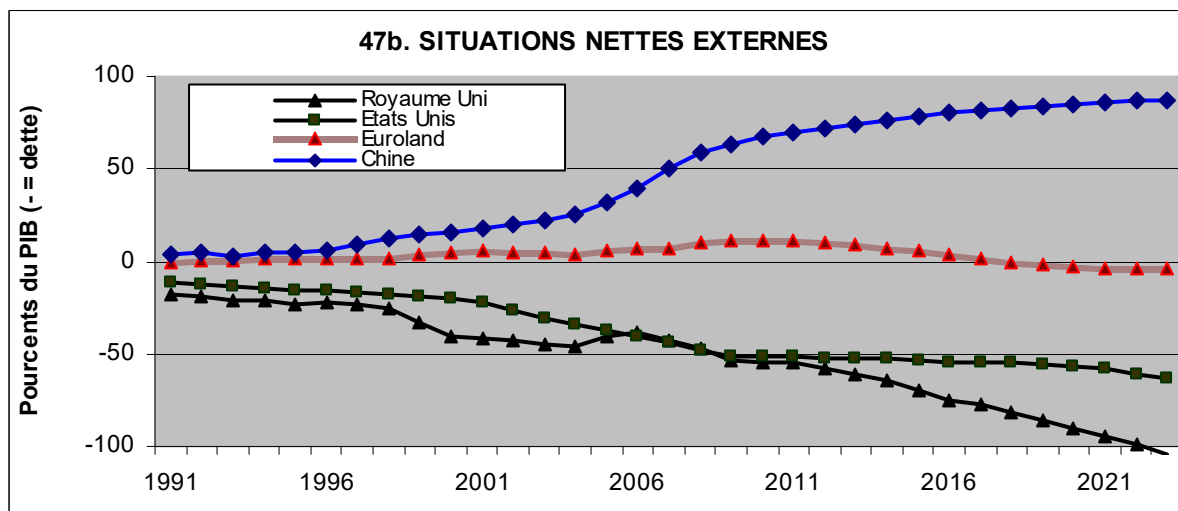
La **Situation Nette Externe** additionne, année après année, les soldes de la balance commerciale. Le poids, positif (la France) ou négatif (l'Espagne) du passé ne s'efface donc que très progressivement. Mais, sur la vitesse acquise, la France rattrait prochainement l'Espagne à la lanterne rouge de la Solidité Financière Externe de la zone Euro (graphique 47a, page 39). développés.



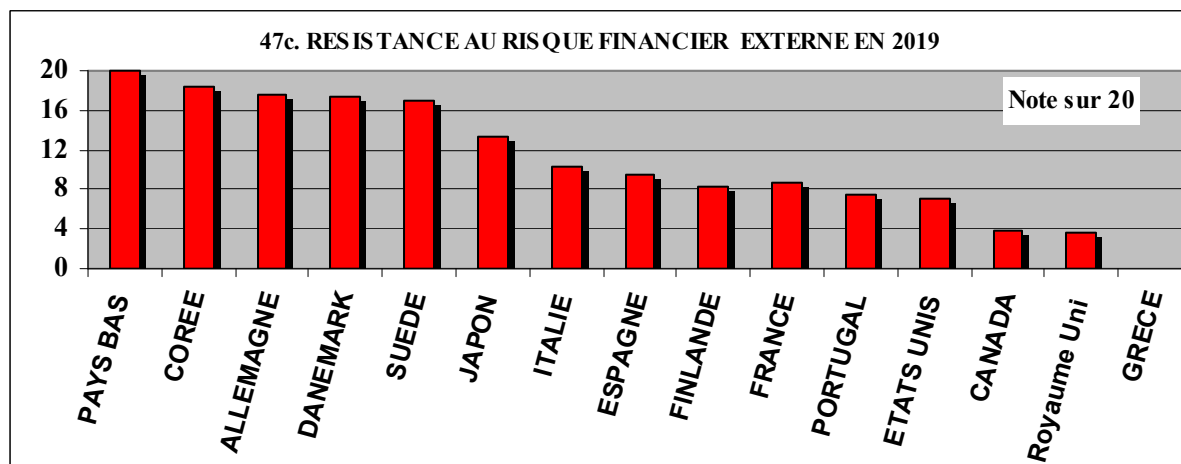
Tant que la compétitivité et la solidité des finances externes de l'Allemagne protègent efficacement la zone euro, les spéculateurs internationaux ne voient pas les graphiques 8a et 9a ci-dessus, mais les graphiques 8b et 9b ci-dessous.

Certes l'indicateur de compétitivité des exportations chinoises dépasse les 450% en fin de période, faisant même reculer la Corée. Mais, dans la bérézina qui frappe les autres pays développés, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Japon plongent encore plus bas que la Zone Euro. Et la Situation Nette Externe de la Zone Euro reste aux environs de l'équilibre, à mi-chemin entre les +100% du PIB de la Chine, et des -100% du PIB du Royaume-Uni.

A l'approche des élections américaines, il y a fort à parier que la Chine essaiera d'honorer son engagement d'augmenter ses importations de produits américains. Mais, dans l'état où la laissera le coronavirus, elle restera très loin de l'objectif. Quand on part en guerre contre un ennemi extérieur, pour faire oublier ses carences internes à ses électeurs, mieux vaut choisir une cible pas trop combattive. A la veille des élections de novembre, ou au lendemain s'il est réélu, parions que Donald Trump repartira en guerre économique et financière contre... la Zone Euro, plutôt que contre une Chine qui a les moyens financiers de se faire respecter.



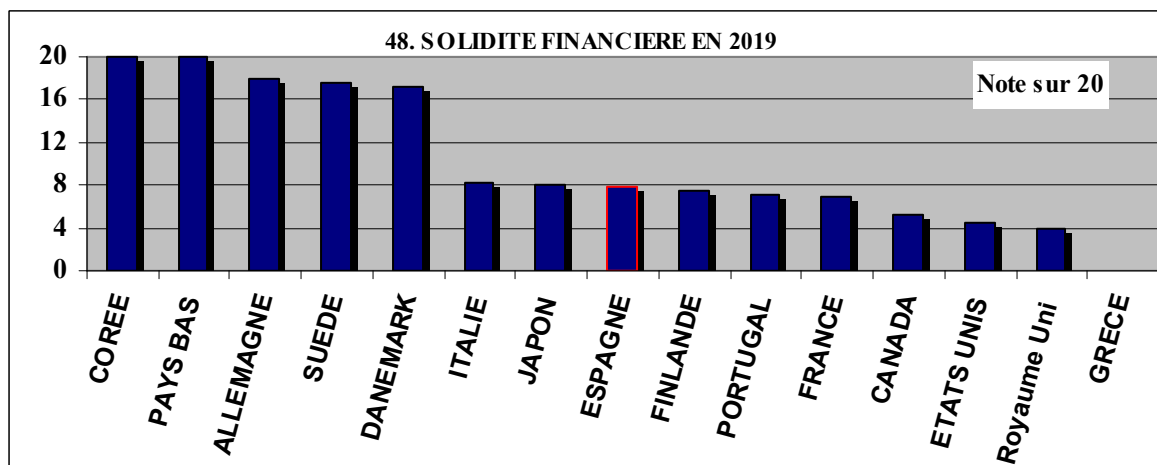
Les marchés financiers n'attendent qu'un signal de Trump pour repartir à l'assaut de la zone euro empêtrée dans le combat contre le coronavirus. L'été risque d'être chaud pour la nouvelle directrice de la BCE...Et les graphiques 8a et 9a serviront alors à sélectionner quel maillon faible à attaquer sur le plan financier. Les graphiques 1 à 7 ajouteront une information utile, en sélectionnant les pays où les citoyens-électeurs ont le plus de chances d'être mécontents, et de s'opposer aux mesures de redressement indispensables. En 2009, ces deux analyses avaient convergé pour désigner la Grèce. Qui était suffisamment petite pour être sauvée par la BCE. En 2020, les deux analyses convergent pour désigner l'Italie comme le maillon faible de la Zone Euro. Et le cout du sauvetage de ce poids lourd risquerait de dépasser les moyens mobilisables par la BCE.



La crise des dettes souveraines 2011 2012, a, je l'espère convaincue les citoyens-électeurs raisonnables que conserver une solide situation financière était un quatrième Objectif Fondamental.

Pour mesurer la **SOLIDITE FINANCIERE GLOBALE** je donne donc une pondération double à la résistance au risque financier externe. La huitième place de la France ne doit pas faire illusion : il y a un gouffre entre sa note et celles cinq premiers, mais l'épaisseur d'un papier de cigarette par rapport aux quatre suivants...

La situation de la France est aussi mauvaise que celle de l'Italie. A court terme, pour les Marchés Financiers, la seule différence était l'existence en France d'un gouvernement solide et déterminé à faire les réformes nécessaires, alors que l'Italie est "gouvernée" par un fragile soutien des populistes d'extrême gauche au résidu d'un des partis de gouvernement. Juridiquement, le gouvernement français peut perdurer jusqu'aux prochaines élections présidentielles. Mais l'alliance de fait des populistes de droite et de gauche, prêts à mobiliser la rue, et à pratiquer l'obstruction parlementaire, pour bloquer le gouvernement, a déjà engrangé un premier succès, faire reculer la croissance française dès le quatrième trimestre 2019. Encore un petit effort et avec l'aide du coronavirus et de Donald Trump, la dérive de la France par rapport à ses concurrents franchira le point de non retour.. Politiciens (ôte toi de là que je m'y mette) et syndicats (après moi le déluge pourvu qu'on tue, ou au minimum qu'on émascule la réforme des retraites) entrevoient ce que serait leur réussite suprême : se débarrasser d'Emanuel Macron.



L'opinion publique était initialement favorable à une réforme des retraites. Soulée par le déluge de mensonges des opposants, et déçue par les maladresses du gouvernement, elle est devenue majoritairement favorable aux opposants. Il n'est pas certain, dans un tel climat de désintégration du Consensus Social, que les Marchés Financiers se contentent d'observer les dernières convulsions du Modèle Français sans trouver le moyen d'en profiter...

Mélancolique observation : quand j'ai débuté ma vie professionnelle, le monde vivait les dernières années de la "mondialisation heureuse", les "trente glorieuses". Et sous la houlette du dernier grand président qui se soit efficacement soucié de la compétitivité de notre pays, la France était l'homme fort de l'Europe, et l'Allemagne le maillon faible. Quel retournement, et quelle dégringolade...

(D) RETOUR AUX OBJECTIFS FONDAMENTAUX

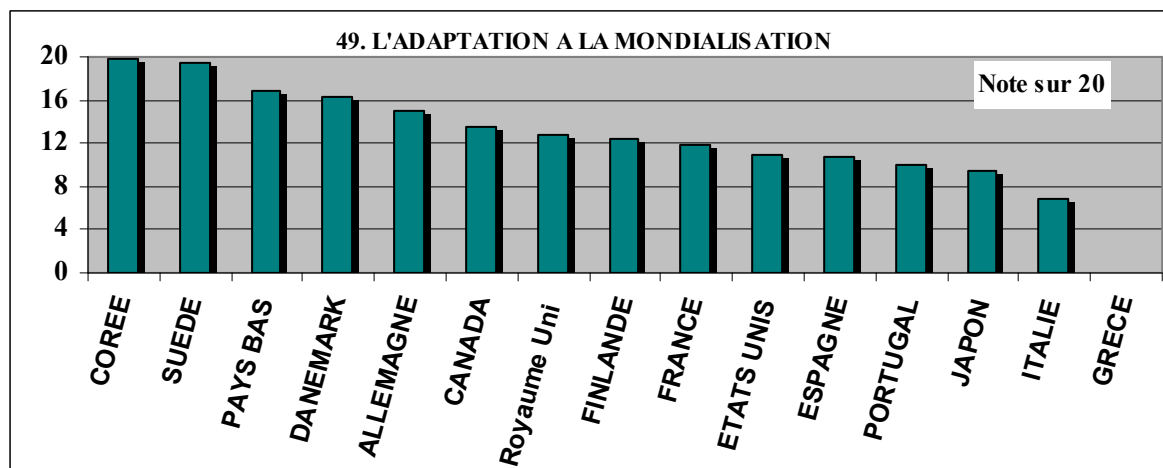
Pour donner un sens à l'Economie Politique, j'ai proposé de définir la performance d'un Modèle National par la satisfaction des **quatre objectifs fondamentaux** des citoyens-électeurs:

- La progression du niveau de vie,
- Les performances sur le front de l'emploi,
- Le maintien de Situations Financières publique, et surtout externe, solides,
- La lutte contre l'envolée des inégalités.

J'ai quantifié, par une analyse multicritères, les performances et défaillances des 15 Modèles Nationaux examinés pour chacun de ces quatre objectifs.

Il ne reste qu'à choisir une pondération de ces quatre résultats.

A un instant donné, en fonction de son instinct et de la conjoncture, chaque observateur a son idée en la matière, et le droit d'en changer? Sur une période de 20 ans nous retiendrons comme première approche une pondération égale.



La mondialisation Economique et financière accroît les risques de crises financières et favorise l'envolée des inégalités. Elle pèse sur les performances de l'Economie Réelle des pays développés. Mais elle présente tout de même des opportunités pour ceux qui comprennent les "Rouages de la Mondialisation".

Le classement ci-dessus attribue :

- Cinq **certificats de "bonne adaptation à la mondialisation"**. Il y a un demi-siècle, la **Corée** n'était encore qu'un pays émergent. Elle a été durement punie au début des années 70 pour avoir pris des risques financiers démesurés : ses chaebols se finançaient en dollars non couverts jusqu'à la veille d'un effondrement de sa monnaie que sa banque centrale n'a pu maîtriser. Mais cette **"leçon de mondialisation financière"** a été bien assimilée, et le comportement 1998 2019 vaut le maillot jaune, à son Modèle National, et une note élogieuse à sa Gestion des Parités. La Suède a globalement fait presque aussi bien. Elle aussi avait reçu une bonne correction au début des années 90, quand elle a dû réduire l'excès de laxisme de son Modèle Social. L'indispensable cure d'austérité a été rendue supportable par une forte dévaluation. Sa résistance à la crise a de nouveau été renforcée par une nouvelle dévaluation de 2016 à 2019. Sa bonne gestion des parités lui vaut le maillot jaune. Le Danemark qui a pourtant fait les mêmes réformes sociales que la Suède ne se classe que quatrième, payant son obstination à accrocher sa monnaie à l'euro surévalué. Deux membres de la Zone Euro, les Pays-Bas et l'Allemagne font partie des gagnants.

- Cinq **notes passable, parmi lesquelles la France et les Etats-Unis se glissent de justesse.**

- Et cinq **avertissements pour dysfonctionnements majeurs**, seul le Japon se glissant au milieu des quatre pays du "Club Méditerranée". Certes ces pays ne sont pas absents de tout reproche. Mais à travers cette punition collective c'est **le dysfonctionnement de la zone euro qui est visé**. De gros progrès ont été faits pour dissuader les spéculateurs d'en profiter. Mais, pour les avoir fréquenté de près pendant 10 ans, je me méfie de leur imagination et de leur rapidité à exploiter toute opportunité. Et je crains qu'ils ne finissent par trouver le maillon faible pour revenir à l'assaut et sérieusement compliquer la relance tant espérée.

SECONDE PARTIE : UN SYSTEME DE RETRAITE **"HORS NORMES INTERNATIONALES",** **COUTEUX ET PROFONDEMENT INEGALITAIRE**

Le rapport du COR de novembre 2019 était censé fournir toutes les informations utiles pour juger la situation de départ, 2018, et les raisons qui ont conduit aux excès et déséquilibres constatés. Sa mise à jour de mi-octobre n'a pas fondamentalement transformé le problème : A court terme, la surmortalité a très légèrement réduit les dépenses de retraite, et l'effondrement de l'activité a très lourdement réduit les recettes. Mais le COR continue d'avancer qu'il ne s'agit que d'un problème conjoncturel. Et qu'au-delà de 2023 on reviendrait, dans la grande tradition française, à la situation précédente, un simple problème de ressources et non de dépenses.

L'analyse du COR est toutefois faible sur deux points, heureusement corrigibles :

- Elle est d'une pudeur de jeune fille sur les 42 régimes spéciaux, dont les principaux sont SNCF, RATP, Industries Electriques et Gazières, et sur les régimes des fonctionnaires. Le rapport de la Cour des Comptes de juin 2018 sur les régimes spéciaux est donc un complément indispensable.

- Les informations sur ce que font les autres pays développés sont réduites au minimum. Aucun problème : les bases de données de l'OCDE, et d'EUROSTAT permettent de boucher les trous.

L'engagement pris par le Président de la République, initialement approuvé par les Electeurs et l'opinion publique, était de réformer l'ensemble du système de retraite pour le rendre moins inégalitaire. Mais il était muet sur la nécessité d'assurer le maintien de l'équilibre financier. Car l'équilibre enfin retrouvé en 2018 salué par le COR paraissait, à tort, pérenne. Malgré les précautions prises, pour ne pas braquer les syndicats majoritairement soucieux de protéger les avantages acquis des restes de leurs troupes restées fidèles, le rapport du COR mit tout de même le feu aux poudres en avouant la probabilité d'un déficit global croissant pour les cinq prochaines années.

Courageusement le gouvernement rappela la nécessité de conserver l'équilibre financier sans accroître le cout des retraites. En introduisant la notion "d'âge pivot" c'est-à-dire, en bon français, de poursuivre le recul de l'âge de départ à la retraite. Il a ainsi fourni à la coalition hétéroclite des opposants à toute réforme les prétextes pour descendre dans la rue et bloquer le fonctionnement du parlement, en réclamant, purement et simplement, le retrait de la loi en cours de finalisation.

Peut-on encore éviter ce glissement vers une situation "à l'Italienne"? Il faudrait retourner l'opinion publique, pour qu'elle cesse d'approuver passivement la coalition des opposants. Commençons par bien lui expliquer la situation de départ, et les mensonges et omissions des opposants.

CHAPITRE CINQ : LE FRUIT POURRI **DE 25 ANS DE PROMESSES INCONSIDEREES**

Le régime créé en 1945 par le Conseil National de la Résistance, était le fruit d'un consensus national qui s'est progressivement délité devant les difficultés rencontrées pour maintenir l'équilibre financier entre les recettes et les dépenses.

Rappelons que ce bel exemple de solidarité instituait le droit à une retraite à 60 ans, et la possibilité de toucher une retraite à taux plein à 65 ans, ou à condition d'avoir travaillé et cotisé pendant au moins 150 trimestres (37,5 ans).

Pendant les trente glorieuses, qui ont pris fin en 73 74, une forte croissance de la richesse produite et une démographie favorable, ont permis un fonctionnement satisfaisant de ce système de retraite.

A son arrivée au pouvoir, largement grâce à la promesse de généreuses réformes sociales, dont "La Retraite à 60 ans", les retraites absorbaient 9% de la richesse nationale. La gauche ignorait tout des contraintes et opportunités offertes par la mondialisation. Et Mitterrand croyait dur comme fer à la primauté du politique sur l'économie, dans une nation à l'abri de solides frontières. Il ne lui fallut que deux ans pour mettre l'économie à genoux, et la France à la merci des affreux marchés financiers. Pour faire passer la pilule de l'austérité, Mauroy inaugura une méthode que ses successeurs de tous bords pratiquèrent ensuite à fortes doses : offrir aux syndicats un bond en avant sur les retraites...qui serait payé par ses successeurs. Au début de la première cohabitation, les dépenses de retraites franchissaient la barre des 11%. Première réforme douloureuse mais importante, Balladur porta la durée minimale pour toucher une retraite à taux plein de 37,5 à 40 ans, et indexa les retraites sur les prix au lieu des salaires.

Malgré -ou à cause?- de ces réformes courageuses Balladur fut coiffé in extremis par Chirac qui sut se faire passer, le temps d'une campagne électorale efficace, pour plus "social". A la prise de fonction de Chirac, appuyé par une solide majorité qui ne rêvait que d'abolir un certain nombre des réformes de la gauche, les dépenses de retraites absorbaient 11,7% de la richesse produite.

Sitôt arrivé au pouvoir, Chirac "découvrit" la nécessité de revenir à l'austérité. Son premier ministre, Alain Juppé, annonça sa volonté de s'attaquer aux Régimes Spéciaux. Devant l'opposition farouche des syndicats, soutenus par des manifestations massives, Chirac, plus soucieux de se maintenir au pouvoir que de l'exercer efficacement, laissa tomber au bout de 15 jours son premier ministre. Erreur-ou geste manqué?- il se laissa ensuite convaincre par Dominique de Villepin de dissoudre l'assemblée. Vaincu dans les urnes, il put alors entamer une confortable période de cohabitation, qui lui valut le sobriquet de "Roi Fainéant". Et permit à la gauche de réaliser une autre réforme phare, les 35 heures. Qui, à défaut de créer des emplois, contribua efficacement à miner la compétitivité de l'économie française. Sur le front des retraites, les seules réformes furent la création, en 1999 du COR et du FRR, Fonds de Réserve des Retraites, qui accumula de 2000 à 2017 36 milliards d'euros, qui attisent la gourmandise de tous ceux qui rêvent d'éviter des réformes douloureuses.

Au retour de la droite au pouvoir, en 2002, le poids des retraites était toujours de 11,7% du PIB. Mais le COR craignait que les évolutions démographiques, et le ralentissement de la croissance creusent le déficit de l'ensemble des régimes de retraites. L'arrivée de Nicolas Sarkozy au ministère de l'Economie et des finances en 2004, puis à la présidence de la République en 2007, permit, Fillon prenant le poste exposé de premier ministre, de s'attaquer au

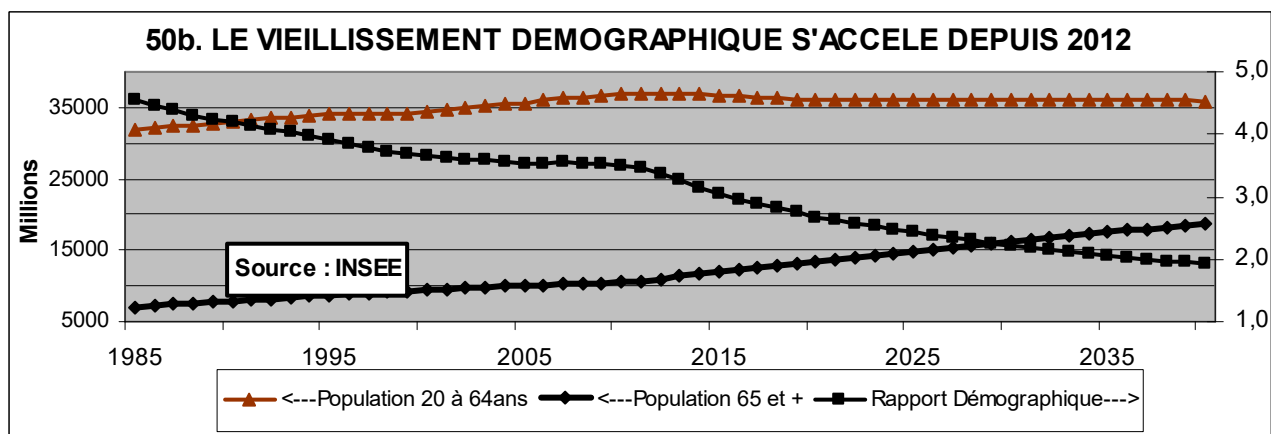
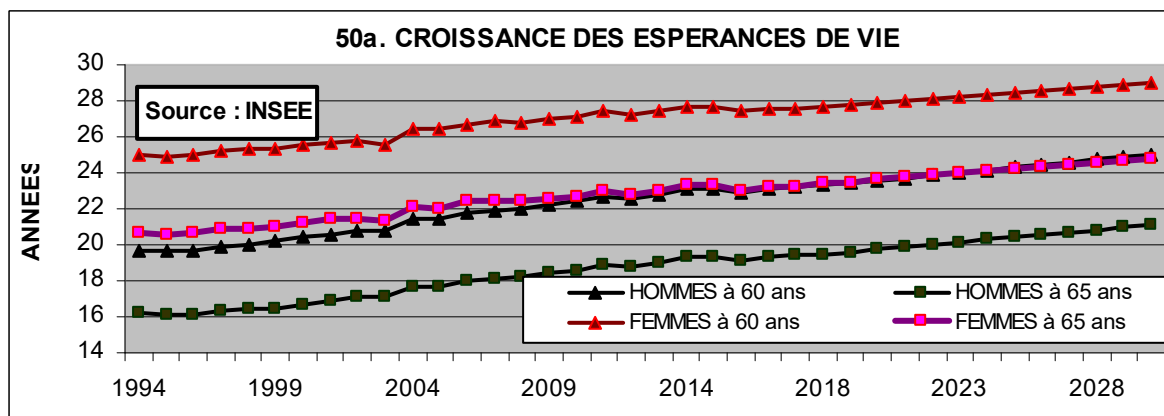
problème. En 2003, la durée de cotisation des fonctionnaires fut alignée sur celle du privé, puis en 2007 ce fut le tour des Régimes Spéciaux. En 2010 -réforme Woerth- le dispositif fut complété par des mesures d'âge (ouverture des droits portée de 60 à 62 ans, bénéfice du taux plein porté de 65 à 67 ans) et les cotisations salariales du secteur public portées progressivement de 7,85% à 11,2% à l'horizon 2020. Malgré ces décisions impopulaires, le fort impact de la crise de 2008 2009 fit grimper le poids des retraites à 13,6% du PIB à la veille du retour de la gauche au pouvoir,

En cadeau de bienvenue, le gouvernement Ayrault prit la décision symbolique de ramener l'âge fétiche de la retraite à 60 ans. Mais la deuxième vague de la crise se chargea de le rappeler aux tristes réalités : en 2014 le poids des retraites culmina à 14,2% du PIB. Il fallut se résigner à fâcher le "peuple de gauche". En 2014 la réforme Touraine porta progressivement à 172 trimestres (43 ans) la durée de cotisation nécessaire pour toucher une retraite à taux plein, et accrut même de 0,6% toutes les cotisations retraites. Suivirent 5 ans d'austérité pour ramener le poids des retraites à 13,7% du PIB. Un vrai chemin de croix pour un Président largement élu grâce à une trouvaille électorale géniale : "Moi, mon seul ennemi est la finance". Cette fois le retournement de veste était trop gros pour être pardonné : François Hollande renonça à se représenter en 2017, laissant la place à son ancien conseiller et ministre de l'économie et des finances. Eternel retour des vieilles lunes et des promesses inconsidérées : "Moi, je ferai une réforme radicale des systèmes de retraites...sans toucher au tabou de la retraite à 62 ans". Et sans dire un mot des contraintes financières. Le beurre et l'argent du beurre...Ce programme séduisant ne pouvait qu'être favorablement accueilli par l'opinion publique, et même par certains partenaires sociaux réformistes. Mais quand le COR dut avouer en 2018 qu'un trou se creusait, l'ambiance changea. La coalition disparate des opposants à toute réforme, syndicats cramponnés à la défense des avantages acquis, politiciens rêvant de prendre leur revanche, tenaient leur prétexte pour réclamer l'abandon de la réforme, et bloquer l'économie. Et obtenir au minimum la consolidation des avantages acquis, pour 10 ou 15 générations de futurs retraités, et quelques cadeaux couteux aux plus remuants. En somme le remplacement des 42 régimes spéciaux, réformables dans le cadre existant, par quelques dizaines de régimes "spécifiques" réclamant un traitement dérogatoire, et encore plus couteux. Ou pourquoi pas, si les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire créent suffisamment d'exaspérations populaires, pour que la "convergence des luttes" aboutisse au "grand soir" dont rêvent les "révolutionnaires en peau de lapin", ou au moins au renvoi du Président actuel et de sa majorité..

CHAPITRE SIX : LE DENI DES REALITES DEMOGRAPHIQUES

Au lendemain de la débâcle de sa flotte à Salamine, Xersès fit fouetter... la mer. Ceux qui refusent la remise en cause de leurs avantages acquis font preuve du même comportement infantile face à une réalité à double face. Les bases du scénario démographique moyen de l'INSEE retenu par le rapport du COR sont rappelées en annexe 1.

La première observation est fort positive : **En 15 ans l'espérance de vie a gagné 3 ans**, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, plus de 2 mois par an. Et, sauf catastrophe démographique, l'INSEE prévoit que la progression ralentira à peine jusqu'à 2030 ou même 2040.



La seconde observation est plus préoccupante: depuis le début des années 2010, la France, tout en restant le pays européen le moins atteint, est frappée par un lent vieillissement démographique. Sa Population en Age de Travailler (PAT, de 20 à 64 ans révolus) décroît légèrement depuis le pic de 37 millions atteint en 2012. Mais la population âgée de 65 ans et plus s'envole rapidement, et la baisse du fameux **rapport démographique** (vieux / PAT) s'accélère depuis cette date. Sa chute ralentit un peu, mais en 2040 il ne subsistera que deux actifs potentiels face aux plus de 65 ans.

La projection "naturelle" des dépenses de retraite (en l'absence de mesures d'âge nouvelle) retenue par le COR est donc, en l'absence d'épidémie majeure, la seule prévision solide du rapport du COR, car indépendante du taux de croissance de la création de richesse. En revanche l'évolution du nombre des cotisants dépend de la croissance du nombre de travailleurs, et de la progression de leurs revenus. Elle est donc sensible à la plus ou moins bonne santé de l'économie:

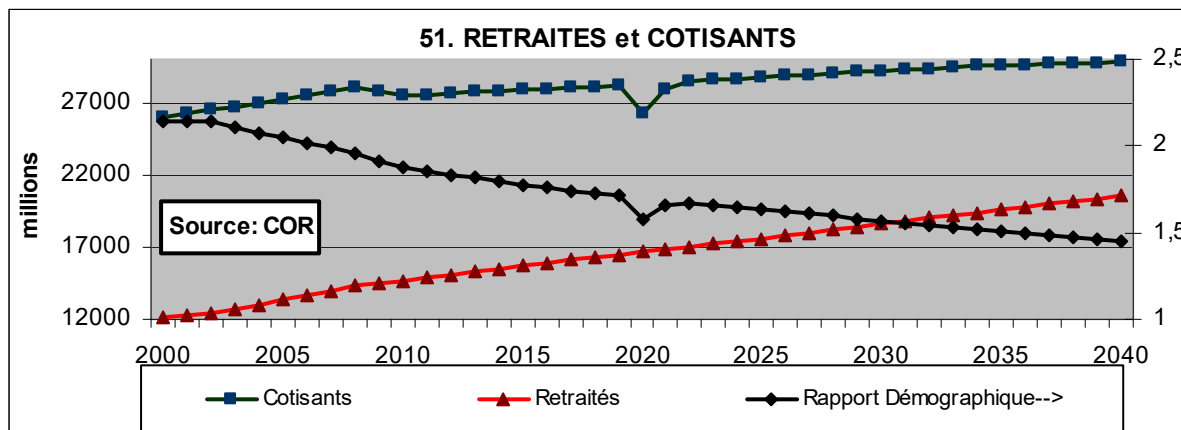
Les efforts des syndicats et des politiciens pour bloquer toute réforme et casser la croissance française scient donc la branche sur laquelle leurs troupes, et leurs électeurs, sont assis.

Les chefs d'entreprises et les hommes politique devront revoir leurs approches du problème démographique :

- De plus en plus de personnes de 65 à 70 ans, encore en santé acceptable, devront, comme en nombre d'autres pays développés, rester sur la marché du travail.

- Et ils devront faire face aux problèmes du "quatrième âge" face à la croissance encore plus rapide des "plus de 75 ans".

Ceux qui ont lu attentivement le rapport du COR ne devraient pas occulter la réalité. Les projections des nombres de retraités et de cotisants permettant de stabiliser le poids des retraites sont basées sur **la poursuite, dès 2020 des mesures d'âge et de sous-indexation.**

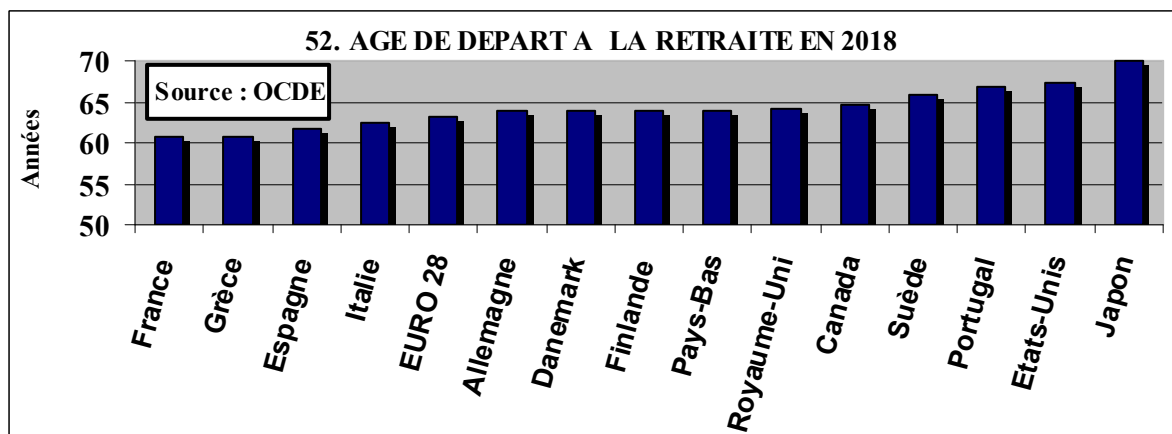


Mais il existe une autre réalité, occultée elle par le COR et la meute des opposants : Les cotisations, et le poids relatif des retraites, sont, elles, dépendantes de la création de richesse, donc de la croissance du PIB : la crise de 2009 a coûté 500 000 emplois, et autant de cotisants. Le recours massif au chômage partiel, qui est exonéré de cotisations retraite fera chuter de 2 millions le nombre moyen de cotisants en 2020. Il faudra au moins deux ans pour effacer cet accroc.

CHAPITRE SEPT : UN SYSTEME "HORS NORMES INTERNATIONALES"

(A) UN PARADIS DES RETRAITES

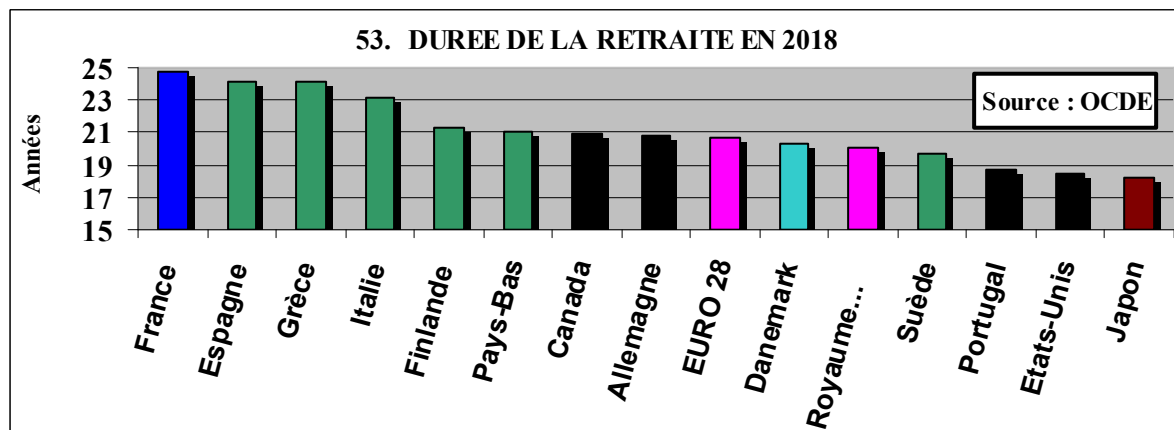
Le système de retraite français cumule deux records du monde :



- Il est le champion de l'âge moyen de départ à la retraite le plus bas, devant la Grèce, l'Espagne et l'Italie. L'Allemagne est en cinquième position, le Danemark en sixième, et la Suède en dixième. Les retraités des quatre "pays frugaux", il vaudrait mieux dire vertueux, qui

répugnent à payer pour que les retraités du "Club Méditerranée" conservent leurs privilèges, partent en moyenne à 64,3 ans.

- Les Français sont donc mécaniquement les champions de la plus longue durée de vie passée à la retraite.

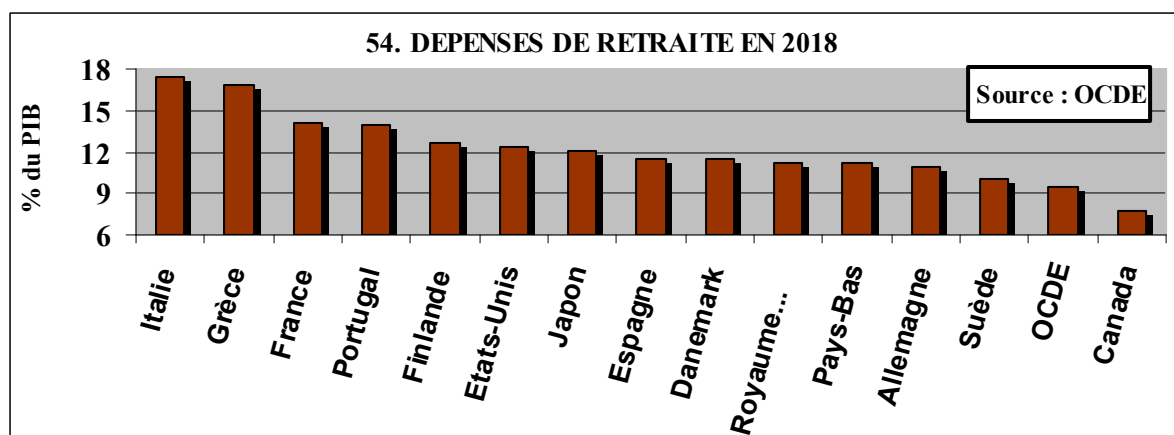


Superposez les graphiques 52 et 53 d'une part, 1 et 2 (performances économiques des principaux pays développés) d'autre part. A quelques variantes près les classements sont inverses.

Pour être un pays performant
mieux vaut ne pas partir à la retraite avant 65 ans!

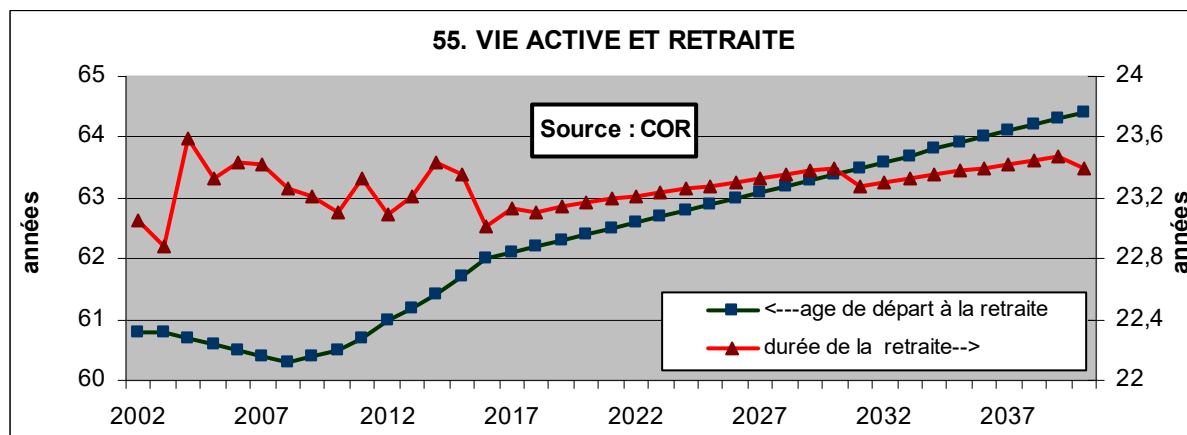
(B) MAIS UN PARADIS HORS DE PRIX

Avec 14,1% du PIB (d'après l'OCDE), la France n'est que troisième pour le niveau des dépenses de retraite? Mais les deux champions sont l'Italie et la Grèce, en perdition pour les classements des performances économiques et de la fragilité financière. En revanche l'Allemagne (10,9%) et surtout la Suède (10,1%) sont proche de la moyenne de l'OCDE (9,5%)...et sont les championnes des modèles performants. Les quatre pays "frugaux" consacrent en moyenne 11,4% du PIB à leurs retraités.



Comment en est-on arrivé là? Observez la partie gauche (le passé) des graphiques 55 qui vont suivre.

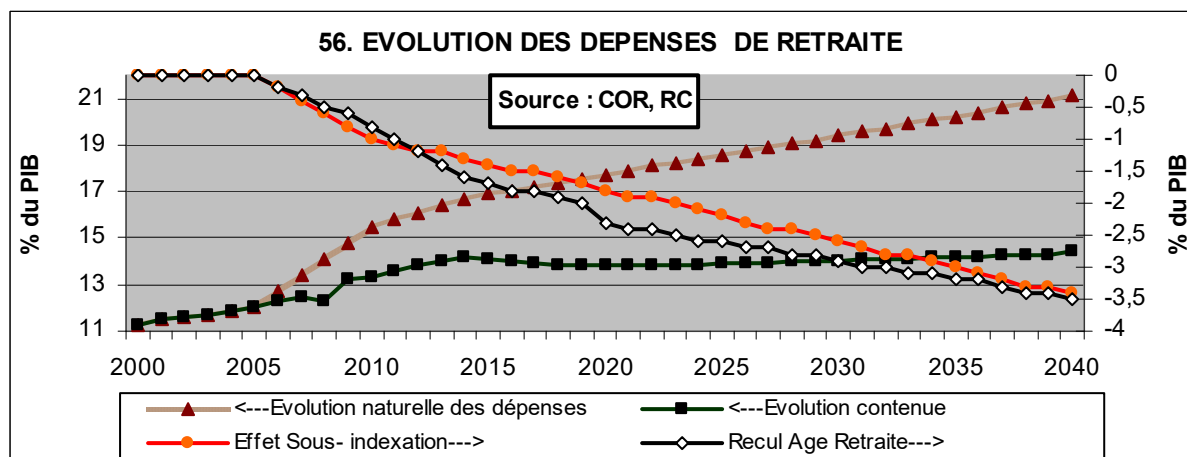
De 1980 à 2010, les Pouvoirs Publics, à l'exception de la réforme Fillon de 2003, ont laissé jouer librement les "Rouages des retraites". L'âge de départ à la retraite est passé par un minimum historique, 60,2 ans, en 2009. L'indexation des retraites sur les revenus des travailleurs a, en moyenne, apporté 2% de croissance supplémentaires de 1986 à 2008. La part des retraites **prélevée sur la richesse nationale** est passée de 9% du PIB en 1980, à 12,5% en 2009.



En 2008, l'ensemble des pays développés a été frappé par une profonde crise financière puis économique. Le recul de 2,7% du PIB en 2009, et la réplique de 2012 (croissance de 0,3% seulement), se sont traduites par un "manque de richesse produite" (par rapport à l'extrapolation de la croissance antérieure) de 200 milliards d'euros 2018 pour le cumul des années 2008 à 2012. Soit 10% d'une année moyenne de PIB. Et la reprise post crise a été, nous y reviendrons, anémique. Or la crise a plutôt accru le nombre de retraités (multiplication de mises à la retraite anticipées). Le poids des retraites sur le PIB s'est donc envolé : Sans mesure pour le contenir, le COR estime qu'il aurait atteint 17,4% en 2018. Malgré la farouche opposition des syndicats et des opposants politiques, les gouvernements **de droite, puis de gauche**, qui se sont succédés jusqu'en 2018 se sont donc résignés à imposer des mesures de plafonnement de la croissance des retraites.

Sur la vitesse acquise, le poids des retraites a tout de même atteint un maximum de 14,2% du PIB en 2014, avant de revenir à 13,8% (évaluation du COR) en 2018.

Le COR fournit obligeamment une décomposition des mesures employées :



- De 2005 à 2018, le **recul des âges des retraites a réduit leur poids de 1,9% du PIB.**
- La **sous-indexation des retraites** (indexation sur l'inflation au lieu des salaires des travailleurs) **a "rapporté" 1,6% du PIB.**

Le rapport du COR inclut une projection du cout global des retraites jusqu'en 2040. Si les Pouvoirs Publics laissaient jouer les "Rouages des Retraites", leur croissance les porterait à 18,6% du PIB en 2025, 19,4% en 2030 et 21,1% en 2040. En valeur, sa croissance ralentirait un peu après 2040, car l'arrivée à la retraite des "enfants du baby-boom" réduirait un peu le nombre des entrants (cf. annexe démographique)

En novembre 2019, la nouvelle projection du COR prévoyait que le poids des retraites passerait de 13,8% du PIB en 2018, à 13,9% en 2025, 14% en 2030 et 14,4% en 2040. Mais cette croissance modérée était obtenue par la poursuite jusqu'en 2025 des mesures de plafonnement déjà décidées, **puis surtout par leur reconduction jusqu'en 2040.** Le COR précisait que l'âge de départ à la retraite passerait ainsi de 62,2 ans en 2019, à 62,9 en 2025, 63,4 en 2030 et 64,4 en 2040, stabilisant ainsi à 23 ans la durée de vie moyenne à la retraite. Le "gain"(pour les finances publiques) serait de l'ordre de 3,5% du PIB. Il faudrait donc que la poursuite d'une rigoureuse sous indexation des retraites existantes "rapporte à peu près les mêmes 3,5% du PIB.

Techniquement, ces deux types de mesure s'adressent à deux publics différents :

- Le recul de l'âge des retraites pénalise les futurs retraités, c'est-à-dire les travailleurs en activité.
- La sous-indexation des retraites pénalise l'ensemble des retraités existants, beaucoup plus que les futurs retraités.

A partir de 2020, dans le plafonnement inéluctable des retraites, ce qui ne sera pas fait par recul de l'âge de la retraites sera réalisé par sous-indexation de l'ensemble des retraites existantes.

Les retraités âgés qui soutiennent la meute des opposants qui, eux, ne s'en prennent qu'au recul de l'âge de la retraite, sont donc des imbéciles qui scient la branche sur laquelle ils sont assis.

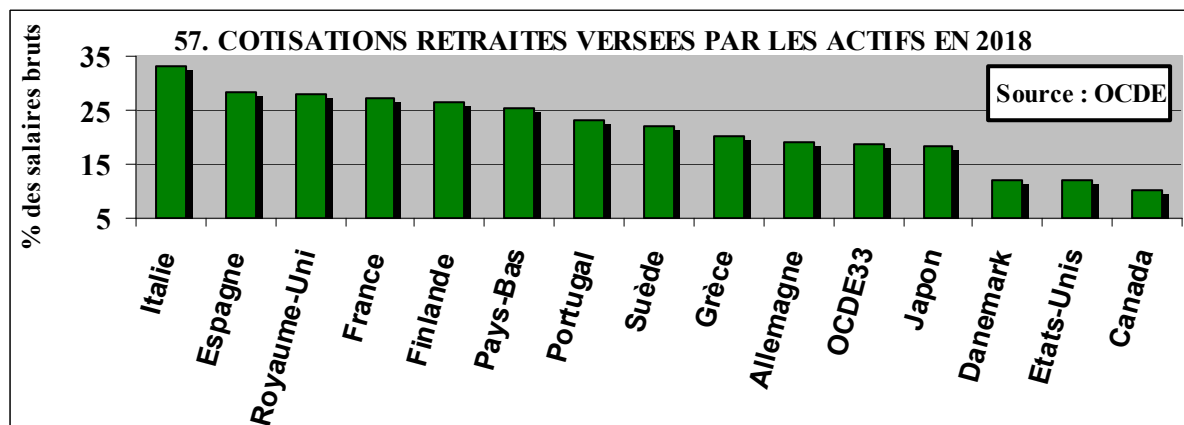
© UNE PRESSION MASSIVE SUR LES COTISANTS

Nous avons annoncé que le cout du système de retraites français n'étaient pas sans impact sur les médiocres performances des exportations françaises.

Effectivement la France n'est pas loin d'un troisième record mondial : avec des cotisations retraites atteignant 27,3% des salaires bruts, la France se retrouve quasi ex aequo avec le Royaume-Uni, à la troisième place, largement devancée par l'Italie.

Les travailleurs du Secteur Marchand souffrent durement de la modicité des salaires nets perçus. Mais, pour évaluer la compétitivité-prix des entreprises exportatrices, c'est le salaire brut exprimé en monnaie internationale qui compte. Les Entreprises marchandes Françaises et allemandes qui ne peuvent s'en sortir par une dévaluation sont donc pénalisées face aux 21,9%

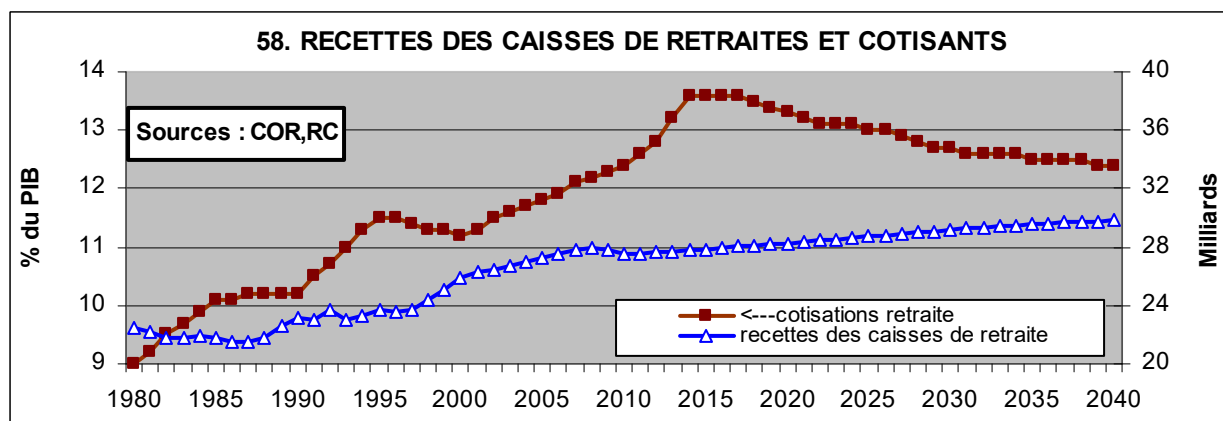
supportées par les Suédoises, les 18,2% des Japonaises, et surtout les 12% des Américaines. Et même par rapport aux 19% des allemandes.



De 1980 à 2015, les ressources des caisses de retraite sont passées de 9% à 13,6% du PIB. Et pourtant il a fallu faire face à une baisse de 500000 cotisants pendant la crise économique : si le nombre des retraités croît imperturbablement quelle que soit la conjoncture économique, celui des cotisants est très sensible à cette dernière.

Dans la folle course entre dépenses de retraite et cotisations versées par les travailleurs en activité, ces dernières n'ont cessé d'être perdantes. Il a donc fallu mettre à contribution les finances publiques pour boucher les trous. En deux décennies, la part des subventions, impôts et taxes est passée, d'après le recensement du COR, de 2% à 12% des ressources des caisses de retraites. Elles ont donc cru d'environ 2% du PIB.

Retournement brutal à partir de 2020 : les recettes reviendraient de 13,5% du PIB en 2018 à 12,7% en 2030, et 12,4% en 2040. Ce qui permet d'affirmer, dans la grande tradition française, que le léger déséquilibre financier avoué n'est pas un problème de dépenses, mais résulte d'une insuffisance des recettes. Ouvrant la voie à un concours Lépine, où s'illustrent syndicats et politiciens, pour trouver des moyens indolores à court terme d'accroître les recettes.

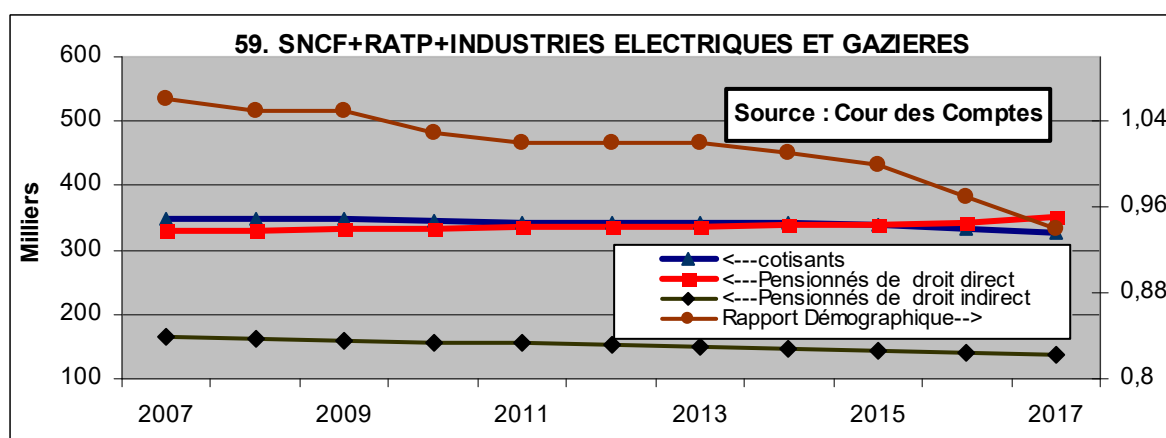


Maintenons un peu le suspense sur la fragilité des équilibres financiers : il faut commencer par prendre conscience de la gravité des inégalités du système existant.

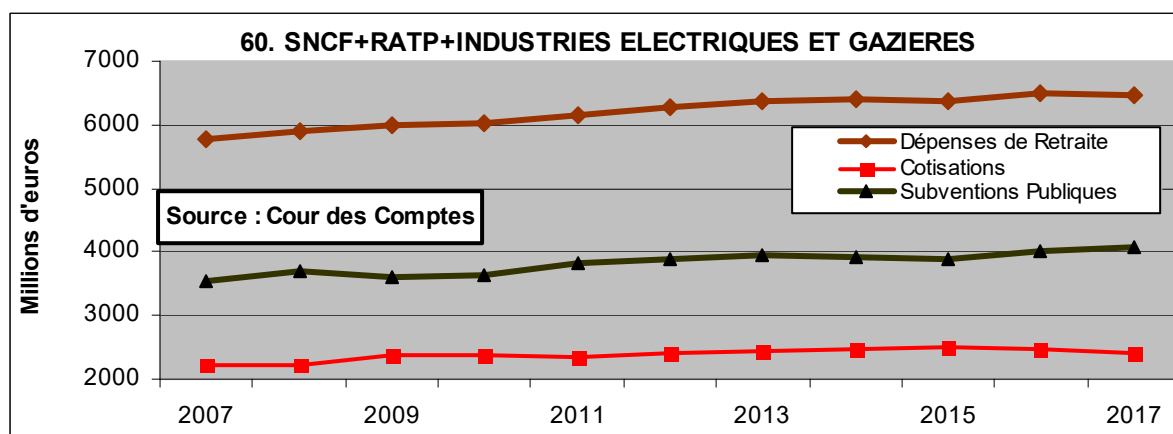
CHAPITRE HUIT : DES INEGALITES SCANDALEUSES

La popularité initiale de la réforme des retraites résultait d'une approbation largement majoritaire, par les citoyens-électeurs, de la volonté clairement exprimée de raboter les privilèges dont bénéficient les régimes spéciaux et, dans une moindre mesure les fonctionnaires. Mais le rapport du COR semble avoir oublié cet objectifs : aucun détail sur ces privilèges et, nous le verrons, aucune piste pour réduire les inégalités en résultant. Heureusement un rapport un peu antérieur de la Cour des Comptes fournit toutes les informations nécessaires pour mesurer la situation actuelle, et reconstituer l'accumulation de reculades devant la capacité de nuisance des professions concernées qui a conduit à cette situation caricaturale.

(A) Dès 2010 le rapport démographique des **principaux régimes spéciaux** était tombé au dessous de 1. La nécessité de faire jouer la solidarité était donc indiscutable.



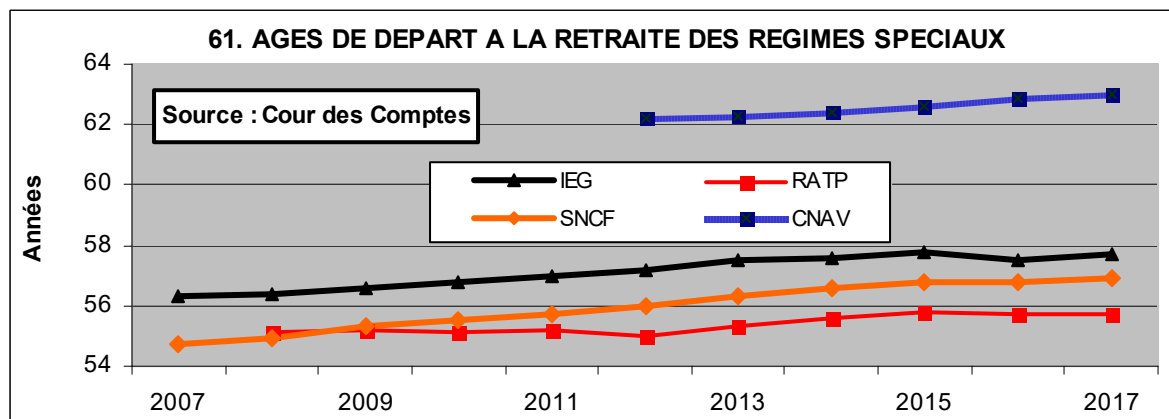
Et la solidarité a joué à plein : en dix ans la part des dépenses de retraites des principaux régimes spéciaux couverte par des subventions publiques est passée de 60% à 63%.



A quoi ont servi ces subventions, qui représentent 0,2% du PIB pour 350000 retraités et un peu moins de cotisants?

Premier privilège, farouchement défendu, accroître encore les décalages d'âge de départ à la retraite par rapport au "vulgum pecus" du régime général : En 2017, l'âge moyen de départ

à la retraite est inférieur de 5,2 ans pour les Industries Electriques et Gazières, 7,2 ans pour ceux de la RATP, et 6 ans pour la SNCF.

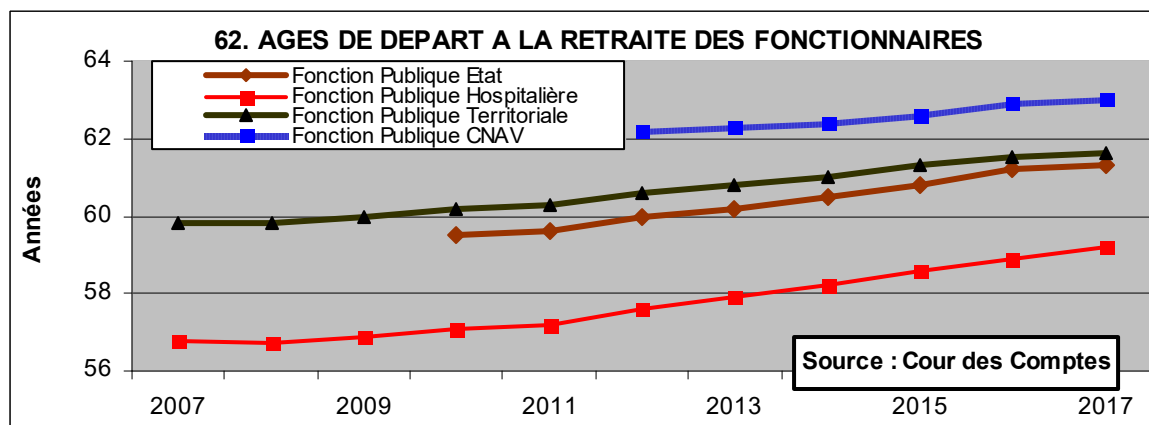


Mécaniquement, les durées de vie passées à la retraite répercutent ces écarts. Prenons les cas de deux travailleurs partant à la retraite en 2019, et ayant effectué la même carrière complète. Supposons qu'ils aient la même espérance de vie : ils décéderont tous deux à 88 ans.

- Le premier, retraité de l'un des principaux régimes spéciaux, partira à la retraite à 58 ans. Il passera donc 30 ans à la retraite.

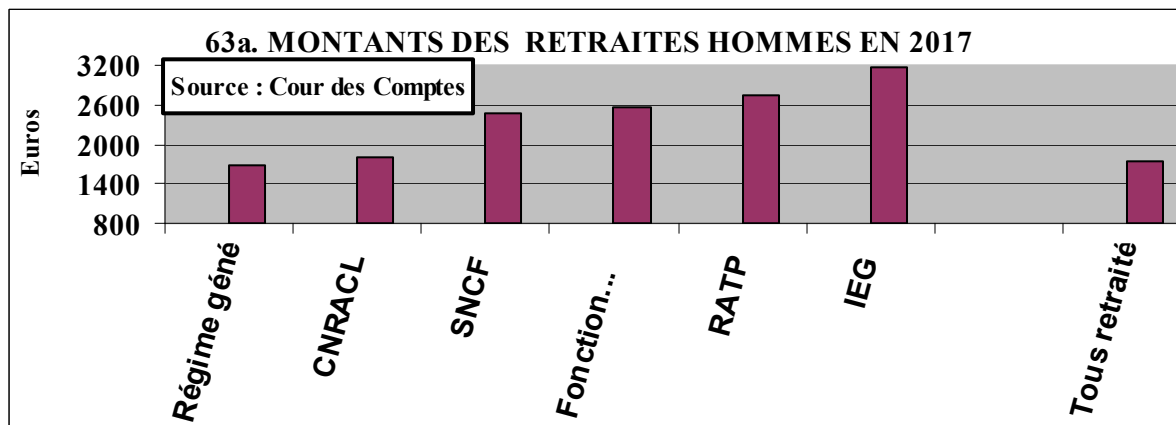
- Le second, retraité du régime général, partira à la retraite à 63 ans. Il passera donc 25 ans à la retraite. Mais l'Espérance de vie dépend de la pénibilité du métier assumé, et du niveau de et des habitudes culturelles. Si la second, moins favorisé, a en fait une espérance de vie inférieure de 5 ans, il décèdera à 83 ans. Il ne passera donc que 20 ans à la retraite.

Pour les **fonctionnaires**, les écarts se sont un peu réduits mais restent significatifs : En 2017, l'âge moyen de départ à la retraite est inférieur de 1,7 ans pour les fonctionnaires d'Etat, 3,8 ans pour ceux de la fonction hospitalière, et 1,4 ans pour la fonction territoriale.

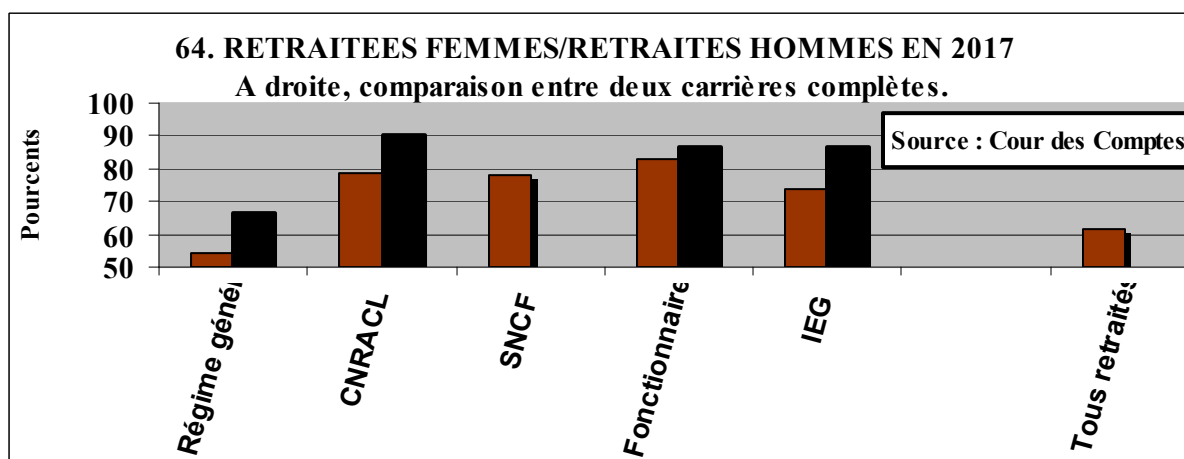
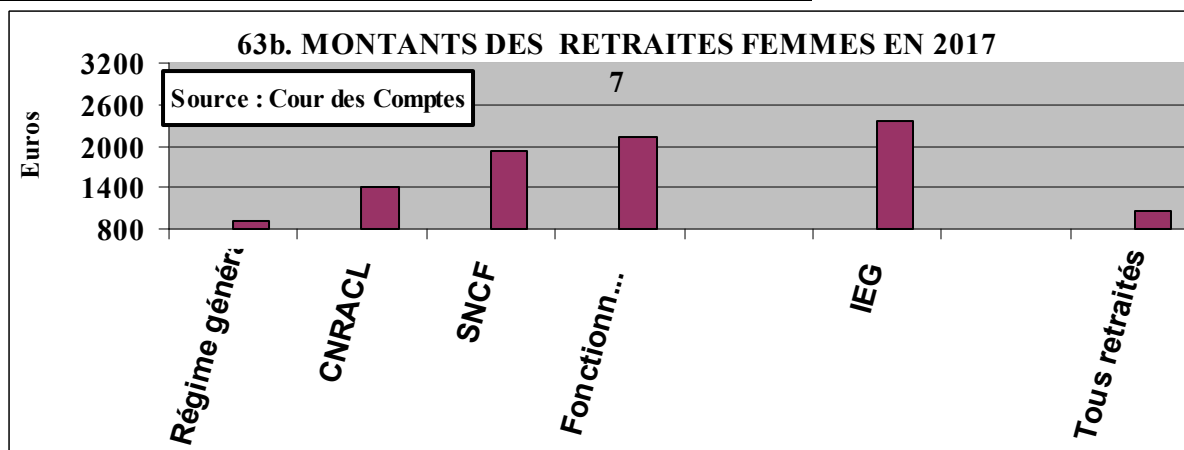


Second privilège, pudiquement peu mentionné, le montant moyen des retraites est massivement supérieur à celui du régime général : 4 fois supérieur pour les IEG, 3 fois supérieur pour la SNCF, les fonctionnaires et la RATP. Des écarts que la différence de genre et de qualification ne peuvent suffire à justifier. Ils doivent beaucoup au mode de calcul de la retraite. Basée sur les revenus des 25 meilleures années pour le régime général, sur les seuls six derniers mois pour les fonctionnaires. Et l'Etat employeur se révèle particulièrement laxiste, les promotions sont fort souvent boostées pour ces six derniers mois. C'est ainsi que la France a les

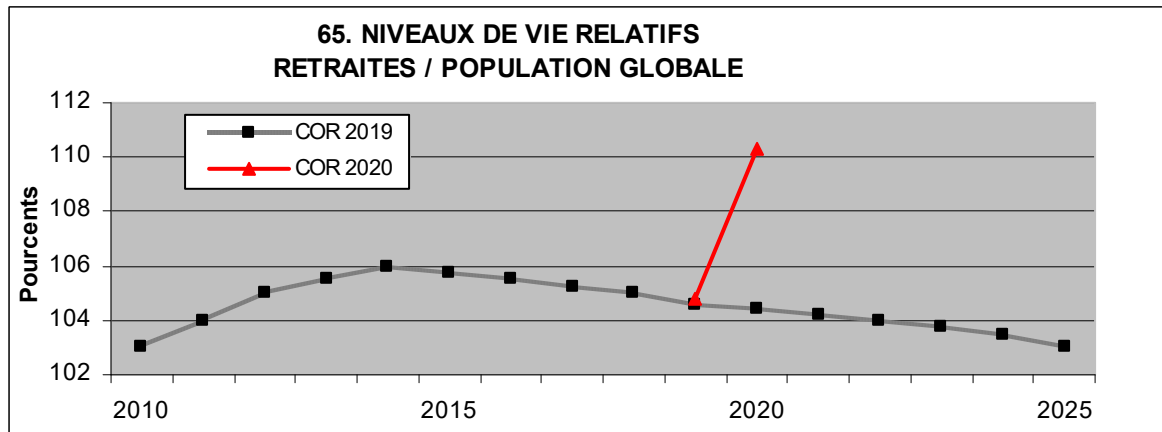
enseignants les plus mal payés d'Europe, mais les compense par des retraites fort décentes...En moyenne, un retraité des principaux régimes spéciaux.



Le déni de justice est encore plus scandaleux pour la plupart des femmes. Ce constat devrait en faire des partisans de n'importe quelle réforme!



Dans sa mise à jour 2020, le COR reconnaît que le niveau de vie des retraités, qui oscillait entre 103% et 106% du niveau de vie de la population globale depuis 2010, bondirait à 110% en 2010. (Et risquerait de croître encore en l'absence de freinage énergétique des retraites, doit-on ajouter).



(B) Pour juger de la **véritable dimension des inégalités et de la ponction subie par la collectivité**, il faut combiner les deux privilèges. Les spécialistes calculent un "Patrimoine retraite" nécessitant une actualisation des flux de revenus futur (quel taux retenir?) Un calcul simplifié donne des ordres de grandeur éloquentes. Il suffit de multiplier la durée de vie passée à la retraite par le montant de cette dernière.

- En moyenne, un retraité du régime général touchera une retraite annuelle de $1700 \times 12 = 20400$ euros 2018, pendant 20 ans. Il recevra ainsi $20400 \times 20 = 408000$ euros 2018 (son pouvoir d'achat est garanti par l'indexation des retraites sur les prix)

- En moyenne, un retraité des principaux régimes spéciaux touchera une retraite annuelle de $2800 \times 12 = 33600$ euros 2018, pendant 30 ans. Il recevra ainsi $33600 \times 30 = 1008000$ euros 2018 (son pouvoir d'achat est garanti par l'indexation des retraites sur les prix) dont, rappelons-le, 63% soit 635000 euros proviendront de subventions par la collectivité.

Le retraité des Régimes Spéciaux disposera ainsi de ressources 2,5 fois plus élevées que celles du retraité du Régime Général. (+150%)

Pour situer cette constatation, en 2019 les classes moyennes (70% de la population) avaient des revenus supérieurs de **60% "seulement"** à ceux des pauvres (20% de la population) Que voilà une bel exemple d'inégalités franco-françaises qui devrait "passionner les révolutionnaires professionnels que les inégalités révoltent ? Quand on bénéficie d'un tel effort de solidarité, on pourrait s'attendre au minimum à des remerciements de la part des heureux bénéficiaires? Pour résumer la constatation mélancolique des millions de travailleurs de l'Ile de France "invités" périodiquement à faire des heures de marche à pied ou de vélo pour se rendre à leur travail, je fais appel à mes racines provençales :

"Fait du bien à Bertrand, il te le rendra en caguant". (proverbe marseillais)

(C) Un régime super-spécial : avocats, CGT, et "black blocks", même combat???

Bénéficier de la solidarité nationale pour équilibrer des régimes de retraite pénalisés par une évolution démographique défavorable n'est pas la seule raison de s'accrocher à un régime spécial. En sens inverse, les avocats bénéficient d'une évolution démographique florissante : la judiciarisation croissante de l'économie française, bien qu'encore loin de celle des Etats-Unis, se traduit par un "rapport démographique" encore largement supérieur à 2. Ils peuvent donc équilibrer leur régime spécial avec des cotisations inférieures de plus de moitié à celles du

régime général, tout en versant quelques dizaines de millions à ce dernier pour s'exonérer de leur devoir de solidarité. La perspective de voir leurs cotisations doubler, si le projet de réforme passait, leur a paru une menace suffisante pour se joindre, sans mégoter sur les moyens, à la meute des opposants. Les voir côtoyer des manifestants plus ou moins douteux, dans des manifestations à la limite de l'insurrection, a un peu troublé l'opinion publique. Mais voir de jeunes avocates, qui ont du mal à joindre les deux bouts en début de carrière, jeter solennellement par terre leur robes dans des happenings bien retransmis par les médias a presque autant ému que la vision des jeunes ballerines frigorifiées dansant le "Lac des cygnes" devant les grilles fermées de l'Opéra Garnier.

Toutes les manifestations réclament l'abandon de la réforme, en espérant au moins sauvegarder l'essentiel de leurs avantages acquis, et pour certains déboucher sur "le grand soir" qui conduirait à l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite ou de l'extrême gauche, ou des deux réunies comme en Italie. Au-delà des aspects financiers, elles dessinent un portrait déplaisant, et inquiétant de la société française : juxtaposition de clans définis par des statuts acquis une fois pour toutes; procurant des privilèges farouchement défendus.

CHAPITRE NEUF : UN SYSTEME DE RETRAITE STRUCTURELLEMENT DEFICITAIRE

Durant les huit années que j'ai passées dans la Banque, en réalisant plus de 150 diagnostic, et distribuant plusieurs milliard de francs (environ un milliard d'euros) à mes clients des industries automobile et aéronautique, j'ai appris qu'une première étape est de se couler dans la tête des clients pour comprendre leur comportement et les véritables raisons de leurs demandes de crédit. Il m'a fallu 5 ou six relectures du rapport du COR pour comprendre les raisonnements et les véritables priorités des acteurs. L'analyste peut alors passer à la seconde étape, déceler les points faibles des projections présentées, puis multiplier ses propres scénarios, pour tenter de convaincre les demandeurs de modifier leurs comportements...ou refuser la demande.

(A) Savez-vous "parler le "COR"?"

Imaginez vous être glissé dans un trou de souris pour assister à une séance de mise au point du rapport du COR. Extraits des échanges codés :

"Je suis **"TCC et 1%"**". En 2025, le solde du système de retraite sera de -17 milliards d'euros (aux prix 2018) , soit -0,7% du PIB. Pour maintenir l'équilibre, il faut introduire un taux pivot "

"Affreux capitaliste ultra libéral, ennemi des travailleurs et comptable borné, YAKA retenir **"EEC et 1,8%"**", et le solde revient à 7,9 milliards et 0,3% du PIB. C'est inférieur à l'erreur de mesure. Un petit effort sur la part patronale des cotisations vieillesse, et plus besoin de réforme des retraites".

Variante finale : "YAKA piocher dans le fonds de réserve Jospin, ces 30 milliards qui dorment pendant que nos pauvres retraités s'appauvrissent".

Décryptage :

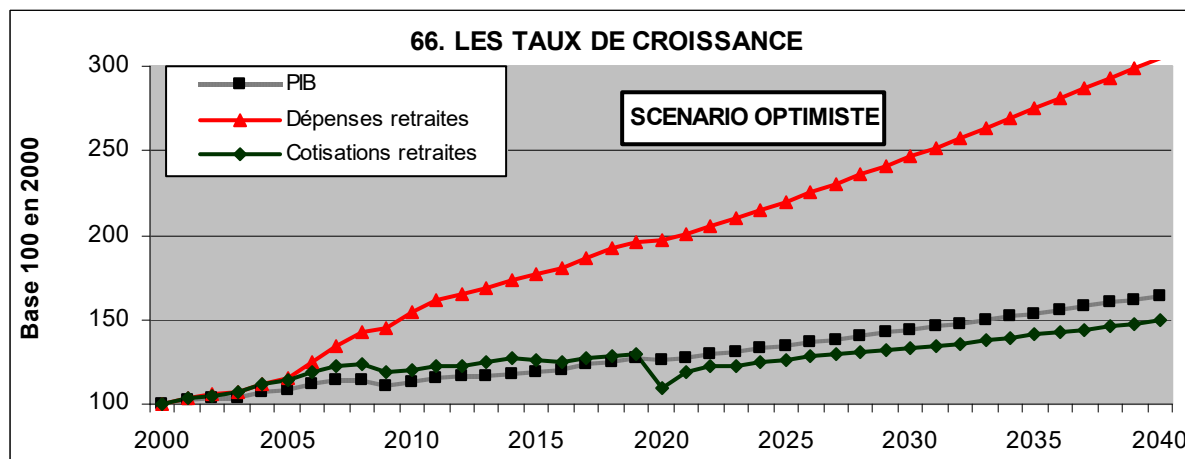
TTC, EEC sont deux hypothèses extrêmes d'évolution future du recours aux finances publiques. La commission des comptes de la Sécurité Sociale retient, elle, une hypothèse moyenne, EPR (Equilibre Permanent des Régimes) qui ajuste, année après année les subventions nécessaires pour équilibrer Régime des fonctionnaires et Régimes Spéciaux. Ne subsiste alors que le déficit du Régime Général, de l'ordre donc de 0,5% du PIB.

Traduction en bon français courant : Pas de problèmes avec les fonctionnaires et les Régimes Spéciaux : leur équilibre futur sera assuré par la poursuite de l'effort des finances publiques. Le gros vilain est le Régime Général : pour lui, la prolongation des mesures d'âge et de sous-indexation ne suffira pas. On est loin de l'objectif initial de la réforme des retraites. Et on agite opportunément un chiffon rouge devant les gros bataillons des travailleurs et retraités du Régime Général. Qui ont flairé le mauvais coup qu'on leur préparait, et ont abandonné leur soutien à une réforme qui oublierait la volonté de justice sociale initiale.

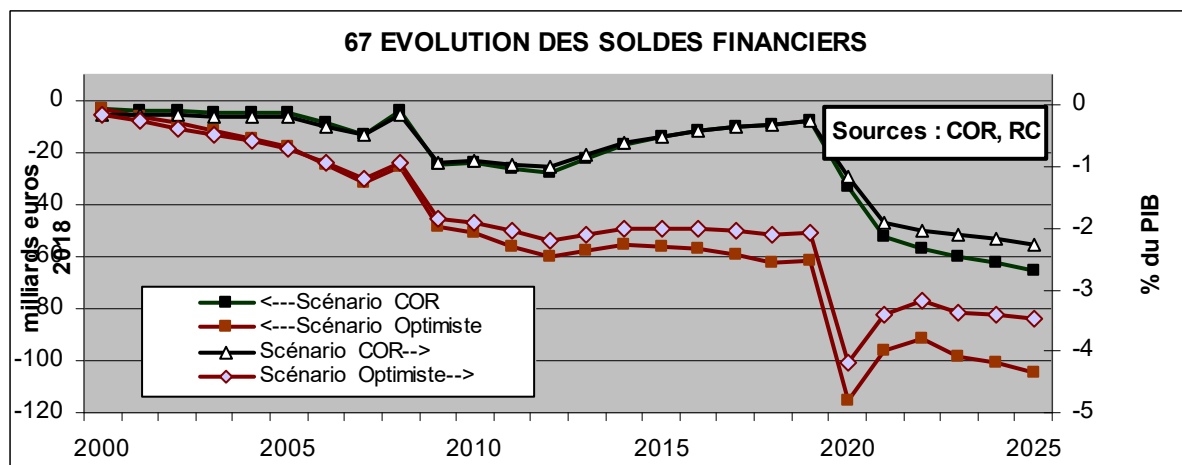
(A1) Première modification de l'approche. Pour éviter que la discussion se focalise sur le seul Régime Général, il faut mesurer le **vrai solde financier : Dépenses moins cotisations**, et non dépenses moins recettes incluant déjà un montant substantiel de subventions publiques.

On constate que les seules cotisations ont cru à la même vitesse que le PIB jusqu'au décrochage 2020 que nous expliciterons plus loin. Pour le COR, ce parallélisme reprendrait ensuite. De 2000 à 2040, PIB et cotisations retraite croitraient, en volume, de moitié. Alors que les dépenses de retraite, toujours en volume, auront triplé.

(A2) Ne regardez pour l'instant que la partie gauche du graphique 66, le passé. On constate que de **2000 à 2018, les seules cotisations retraite n'ont JAMAIS permis de financer la totalité des dépenses.** . Le COR constate que les apports des finances publiques aux caisses de retraite, quasi nuls en 2000, représentaient en 2018 2% du PIB. **Le véritable solde, dépenses de retraites moins les seules cotisations, était déficitaire de 60 milliards en 2018.**



En définition COR, la crise de 2009 a alourdi le solde d'une bonne vingtaine de milliards. Il a fallu près de 10 ans pour le ramener à moins de 10 milliards. En partie par des mesures d'âge et de sous-indexation. Mais avec un recours croissant aux subventions publiques, pour renflouer les régimes déficitaires et compenser les allègements de charges.



Anticipons un peu. On voit, sur la partie droite du graphique que l'actuelle crise aura le même impact négatif sur le déficit structurel du système de retraite. Et que sa correction nécessitera le même cocktail de mesures douloureuses.

Pour passer au futur, et prendre en compte le bouleversement des perspectives de croissance causé par la pandémie du coronavirus, **continuons à décrypter les prévisions du rapport du COR.**

(A3) 1%,1,3% et 1,8% sont les hypothèses d'évolution de ce que le COR considère être la variable stratégique, la cause première de la croissance économique, **la productivité horaire**. En se concentrant sur cette approche hautement technique, le COR évite de parler de croissance!

Traduisons le langage COR en termes compréhensibles pour le commun des mortels qui, en matière de croissance ne connaît guère que le taux de croissance du PIB. Pour retrouver ce dernier, que le COR cache pudiquement derrière son approche absconse, il suffit de revenir à sa définition de la productivité horaire : Croissance du PIB = croissance des effectifs employés + croissance de la productivité horaire.

Les liens entre **inflation croissance et productivité** jouent un rôle si décisif sur toute tentative d'exploration du futur qu'une annexe leur est consacrée. Je résume cette annexe 2 très technique en transposant ce qu'aurait dit un "expert en solution finale" célèbre dans les années 1930 à 1940 :

"Quand j'entends parler de productivité horaire, je sors mon revolver et je tire"

En termes académiques, la "productivité", calculée par les économistes en divisant le taux de croissance du PIB par n'importe quel paramètre mesurant l'évolution du facteur travail, nombre d'heures travaillées (le pire), nombre de travailleurs "Equivalent Temps Plein" (acceptable) ou Population en Age de Travailler (presque parfait) n'est que la résultante de la croissance et absolument pas l'inverse. Elle s'effondre quand la croissance chute, et met du temps à rebondir quand la croissance repart. La productivité n'est donc pas une cause première, mais une conséquence des variations de la croissance. Il faut chercher ailleurs les causes des variations de cette dernière.

Pourquoi ce succès pour cet instrument dangereux? Je suggère deux hypothèses :

- Mettre au dénominateur n'importe lequel des instruments de mesure du facteur travail, c'est suggérer que "les travailleurs sont les ennemis des actionnaires", et justifier "rationalisations" et austérité salariale. Approche fort populaire pour les adeptes du libéralisme pur et dur.

- A l'autre bout du spectre politique, cette approche permet de "démontrer" que la productivité des travailleurs français est remarquable, et que les 35 heures ont créé des centaines de milliers d'emplois.

Le taux de croissance prévisionnel moyen du nombre de cotisants est, dans le rapport du COR, de 0,37% de 1919 à 2025, 0,25% de 2025 à 2040. Avec l'hypothèse accessoire que le taux de chômage sera dans tous les scénarios de 7%, la croissance des effectifs est égale à celle des cotisants.

Les trois hypothèses implicites de croissance du PIB qu'offre le COR sont donc :

- Pour la période 2020 à 2025 de **1% +0,37% = 1,37%**, $1,3\% + 0,37\% = 1,67\%$, $1,8\% + 0,37\% = 2,07\%$.

- Pour la période 2025 à 2040 à peine moins; respectivement **1,25%**, 1,55% et 2,05%.

Comment pouvait-on, à l'époque juger ces hypothèses? De 2001 à 2019, période incluant d'excellentes et désastreuses années, la croissance moyenne avait été de 1,26% par an. Même l'hypothèse basse du COR (1,37%) était loin d'être affreusement pessimiste...Querelle d'archéologues, le coronavirus a renvoyé les combattants au vestiaire avec un carton rouge.

Nous verrons plus loin que les dégâts créés par le coronavirus rendent inévitable au moins un an de recul important du PIB mondial. **Mais, dès novembre 2019, un analyste sérieux pouvait tirer la sonnette d'alarme et prévenir que le déficit allait se creuser dès 2020 2021.**

Ne regardez pour l'instant que ce qu'aurait-été l'évolution du solde financier réel en l'absence de coronavirus, les deux courbes en noir du graphique 67b. Il calcule le "vrai solde" des régimes de retraite avec les hypothèses du COR mais les prévisions de croissance publiées par le FMI à **l'automne 2019**. On aboutissait déjà à un déséquilibre de 26 milliards (0,9% du PIB) en 2025, qui continuerait à galoper en direction de 74 milliards d'euros (2018) et 2% du PIB en 2040.

Le déséquilibre structurel du passé, loin de se résorber, aurait continué à proliférer, même en l'absence du coronavirus.

CHAPITRE DIX : Il y a encore pire que le système de retraite français!

Les comparaisons internationales présentées par les graphiques 52 à 57 illustrent les très fortes disparités des Modèles Nationaux entre Etats Membres de la Zone Euro, face aux problèmes des retraites. Officiellement, ces comportements sont de la compétence des Etats, et la commission Européenne se borne à les constater. Mais elles jouent un rôle prépondérant dans les réticences -c'est un euphémisme- face aux demandes de "solidarité"-traduisez "subventions"-des Etats en difficultés, dans les gouvernements, et les opinions publiques des Etats bien gérés. Elles sont à l'origine de la "révolte des Etats dits "frugaux". La prochaine contribution en montrera les conséquences dramatiques pour la fragilité de la zone euro.

La confrontation de la France et des autres pays européens pose des problèmes redoutables en raison des divergences entre les estimations du COR et de l'OCDE concernant les situations 2018.

Pour le **cout des retraites**, le paramètre le plus important, car c'est le "juge de paix", les écarts sont heureusement minimes : 13,7% pour le COR, 14,1% pour l'OCDE. Ce dernier attachant une importance majeure à la cohérence entre pays, on peut retenir ce dernier chiffre. En 2018, la France consacrait à ses retraités **2,7% du PIB de plus que les 4 Etats "frugaux"** de notre panel (Pays-Bas, Finlande, Danemark et Suède). Mais les 4 Etats du Sud membres de la Zone Euro (Italie, Espagne, Portugal et Grèce) étaient encore plus généreux pour leurs retraités, leur attribuant encore 0,9% de plus que la France.

Pour l'âge **de départ effectif à la retraite**, qui est en France le paramètre tabou pour les profiteurs du régime et leurs nombreux défenseurs, le manque de cohérence est en revanche majeur. Le COR et la Cour des Comptes l'estiment à 62,3 ans, et ont probablement raison. L'OCDE retient 60,8 ans seulement pour la France, 64,3 pour les pays frugaux, et 63 ans pour les Etats du Sud. Ce qui signifie 3,5 ans de mieux (pour les bénéficiaires) en France. Les deux sources ont donc partiellement raison : L'âge de départ à la retraite est bien de 62,3 ans en France, mais il est **inférieur de 3,5 ans à la moyenne des pays vertueux**. Conséquence méthodologique de cette incertitude : vous verrez plus loin que l'âge de départ ne sera pas une donnée fondamentale dans notre projection 2030, mais la résultante de la nécessité de résorber l'écart de cout des retraites. En gardant présent à l'esprit que tout l'effort qui ne sera pas fait en reculant l'âge de départ des futurs retraités, devra être fait en baissant le pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités.

Pour le niveau des **cotisations retraite des travailleurs** de l'Economie Marchande, second paramètre fondamental, en raison de son impact sur la compétitivité prix des exportateurs, il est en France de 27,3% des revenus bruts, contre 19% en Allemagne et dans les quatre autres pays frugaux, et 26,1% également pour les quatre pays du sud. Les exportateurs français et leurs travailleurs subissent donc un handicap de compétitivité prix de 8,3 points face à leurs concurrents vertueux, et même de 1,2 points face aux européens du sud.

Rappelons qu'en Economie Mondialisée, c'est le cout complet du travail, incluant donc les cotisations retraites, et exprimé en monnaie internationale, qui compte. Le seul moyen de le rendre moins pénalisant est de dévaluer...C'est possible pour la Suède -et le Royaume Désuni- qui ne s'en privent pas, c'est impossible pour les membres de la zone euro. Dont les pouvoirs d'achat des travailleurs sont la "variable d'ajustement" essentielle. Ce ne sont donc pas les pays qui sont frugaux mais leurs travailleurs. Ce que nous avons décrit, c'est **la querelle des pays vertueux et des membres du Club Méditerranée**.

Pour les deux paramètres fondamentaux dont dépendent la solidité financière des Etats (le cout des retraites) et la compétitivité prix (le taux des cotisations retraite) la France est dangereusement plus proche des seconds que des premiers.

Il est donc nécessaire de corriger ces dysfonctionnements majeurs au niveau Européen. Mais la France améliorerait significativement sa crédibilité européenne en montrant la voie sans attendre des ukases de Bruxelles!

TABLEAU T1 : LES DIVERGENCES DES SYSTMES DE RETRAITE EUROPEENS EN 2018

	Cout des retraites		Âge de départ		Taux de cotisation	
	(% PIB)		Années		(% des	salaires)
<u>Allemagne</u>	10,9		63,8		19	
Suède	10,1		65,9		21,9	
Pays-Bas	11,2		63,9		25,5	
Danemark	11,5		63,8		12	
Finlande	12,6		63,8		26,5	
<u>Vertueux</u>	11,4		64,3		19	
<u>FRANCE</u>	14,1		62,3		27,3	
Italie	17,4		62,4		33,2	
Espagne	11,5		61,7		28,3	
Portugal	14		66,9		23	
Grèce	16,9		60,9		20,1	
<u>Club Med</u>	15		63		26,1	

TROISIEME PARTIE : LES CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE LA CRISE DU CORONAVIRUS

En période "normale" mes fournisseurs d'informations macro-économiques publiaient deux fois par an des projections fines couvrant l'année en cours et la suivante, extrapolées sur une troisième année pour l'OCDE, les cinq suivantes pour le FMI. Avec un point commun : geler les parités au niveau antérieur. Ayant durement souffert dans ma vie professionnelle des conséquences de la gestion aberrante du franc puis de l'euro sur l'économie réelle, j'établissais une ou deux fois par an des projections à 5 ans, qui me servaient essentiellement à évaluer les répercussions de politiques monétaires erratiques.

Face à la crise sanitaire en cours, cette approche est triplement caduque :

- Il faudra avoir une estimation réaliste des délais de mise à disposition opérationnelle de quantités suffisantes de vaccins. Verrons-nous une troisième puis une quatrième vague avant de pouvoir relancer durablement l'économie mondiale? Il faudra ensuite prier le ciel pour qu'une crise financière ne vienne pas, comme en 2011-2012, prolonger et amplifier les dégâts créés par la crise sanitaire.. Rappelons enfin que le résultat **final** de l'élection présidentielle américaine aura un effet décisif sur l'évolution de la Guerre Economique et Monétaire lancée par Donald Trump. Ce dernier gardera le pouvoir, et sa capacité de nuisance, jusqu'à l'intronisation effective du futur président (20 janvier 2021). Et si Joe Biden est finalement intronisé, un Sénat et une Cour Suprême toujours hostiles le condamneront à une cohabitation freinant le retour des Etats-Unis à des comportements démocratiques "normaux".

- Une politique monétaire aberrante peut se retourner en quelques heures en cas de crise. En revanche nous allons constater que corriger les dérives des systèmes de retraite français et européens en 10 ans serait un véritable exploit !

- Face à une crise qui met les finances publiques à genoux dans le monde entier, il n'existe plus de limites absolues des dérives financières, ni de possibilité de politiques nationales autonomes. Une approche de "Benchmarking"-comparaison des points forts et des faiblesses des concurrents- s'impose. Malheur à celui qui sera plus inefficace que les concurrents. Il sera impitoyablement rattrapé par la patrouille (les marchés financiers). Et les deux premières parties montrent que la France n'est plus très loin de la zone dangereuse pour nombre de comportements...

Il faut donc **changer de paradigme** : cesser de s'obnubiler sur le **conjoncturel** (1 à 2 ans), et concentrer les efforts sur la recherche des réformes **structurelles** qui permettent de retrouver en dix ans une croissance financièrement équilibrée.

Les incertitudes sur le proche avenir ne doivent pas servir d'alibi pour mettre sous le tapis les conséquences à long terme de dérives qui existaient avant le coronavirus. C'est le cas pour le problème européen des retraites, pour lequel un horizon à 10 ans est le minimum pour évaluer les dégâts potentiels de la politique de l'autruche, se fixer des objectifs, et trouver le moyen de les rejoindre.